

CONSEIL DES MINISTRES
**Le SNMG et
l'allocation
chômage
revalorisés**

P 24



CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES CRIMES DU COLONIALISME EN AFRIQUE

Liquider les vestiges du colonialisme

► CRIMINALISATION
DE LA COLONISATION

**La « Déclaration
d'Alger »
adoptée
aujourd'hui**



« Oui, il est temps de
liquider les vestiges du
colonialisme dans toutes
ses dimensions et
manifestations », signe
Ahmed Attaf à l'ouverture
de cet événement africain
majeur.

LIRE EN PAGE 3

Ph : DR

EN PRÉVISION DES ÉLECTIONS DE 2026

**Les partis
politiques
s'emballent**

P 2

EXPORTATION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES



**L'Algérie signe
10 millions \$
de contrats**

P 4

LE COMMANDANT DES FORCES TERRESTRES REÇOIT L'AMBASSADEUR CHINOIS

**La coopération
militaire
au menu**

P 2

HIPPODROME ANTAR IBN CHEDDAD -
ORAN, CET APRÈS-MIDI À 16H00

**Parcours
à surprise au
programme**

P 21

49^E CONFÉRENCE DE L'EUCOCO À PARIS

Le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination réaffirmé



P 6

L'ÉDITO

L'importante conférence africaine qui s'est ouverte hier à Alger, a été décidée par l'Union africaine (UA) en février dernier. À cette date, l'Assemblée de l'UA a adopté la décision 903, sur proposition du président, Abdelmadjid Tebboune. Une proposition de se pencher collectivement sur les crimes contre l'humanité commis par le colonialisme en Afrique. De criminaliser ses actions dont on peut citer l'esclavage, le racisme, l'apartheid et dont le germe restera le code de l'indigénat. Il s'agira aussi d'étudier ensemble les réparations dues aux africains ainsi que la restitution du patrimoine aux peuples d'Afrique. Un travail de fond pour rendre justice à notre continent. C'est l'Algérie ainsi que l'Afrique du Sud, le Togo et le Ghana qui ont été mandatés pour « la mise en œuvre de cette décision sur le plan international ». C'est ainsi que pendant deux jours, hier et aujourd'hui, cette conférence africaine, qui réunit des ministres mais aussi des historiens et des juristes, doit évaluer et codifier ce qu'a été le colonialisme en Afrique. Avec ses génocides, ses déportations, ses essais nucléaires qui continuent, à

Le « solde de tout compte »

ce jour, de faire des victimes des effets radioactifs. Un tragique constat qui ne fait, cependant, pas oublier le vol des richesses naturelles de notre continent, qu'elles aient été extraites du sous-sol ou puisées du patrimoine culturel. Lorsque le vent de la décolonisation a soufflé dans les années 1960, le néo-colonialisme a continué d'exploiter et de spolier l'Afrique. Le temps des comptes est arrivé. Les Africains, qui étaient dépouillés, massacrés et qui ont servi de chair à canon durant les deux guerres mondiales, ont droit à des réparations. Ils ont droit à la restitution de leurs biens culturels volés par les colo-

nisateurs. En fait, la présente conférence doit réfléchir sur les moyens juridiques qui permettront aux États africains d'obtenir gain de cause. Dans une action unifiée. Il est attendu que les participants adoptent une stratégie dite la « déclaration d'Alger » qui sera soumise, pour adoption, au sommet de l'UA en février 2026. Ce sera une base sur laquelle s'appuiera la démarche unifiée pour exiger réparations et récupérations. Ainsi, un an, jour pour jour, se sera écoulé entre le moment où le Chef de l'État algérien a fait sa proposition acceptée par l'Union africaine et le moment où il lui sera rendu compte des travaux entrepris pour examen et adoption. Ainsi l'Algérie, fidèle à ses valeurs, œuvre inlassablement pour mettre son expérience au service du continent africain. Pour la reconquête de la souveraineté de tous les pays ravagés par la colonisation. Ces mêmes valeurs qui ont prévalu à l'effacement de la dette, à promouvoir les échanges économiques interafricains, en s'obligeant au devoir de solidarité agissante avec les pays du continent fragilisés par des conflits ou des calamités naturelles. À Alger où, hier, les pays africains organisaient leur libération, aujourd'hui ils réclament au colonialisme leur « solde de tout compte ». Ce n'est que justice !

Zouhir Mebarki

EN PRÉVISION DES ÉLECTIONS DE 2026

Les partis politiques s'emballent

À l'approche des prochaines élections législatives prévues en 2026, la scène politique nationale connaît une forte animation.

En effet, plusieurs formations ont multiplié, ce week-end, les réunions régionales, conférences et actions de terrain, chacune cherchant à affirmer ses orientations, mobiliser sa base et préparer ses structures aux futures échéances. Entre appels à la participation, à la consolidation du front interne, à la mobilisation de la jeunesse ou à la défense des causes nationales et internationales, ces activités traduisent une montée progressive dans la dynamique pré-électorale.

Le Parti des Travailleurs a rassemblé, à Oran, ses cadres et militants issus de plusieurs wilayas de l'Ouest, sous la supervision de sa secrétaire générale, Louisa Hanoune. Profitant de la coïncidence avec la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, elle a réaffirmé le soutien «total et indéfectible» du parti à cette cause. Abordant les prochaines élections législatives et locales, elle les a qualifiées de «stratégiques» dans le contexte international actuel, estimant que la participation du PT s'inscrit dans une démarche de préservation du pays face aux menaces et ten-



Abdelâali Hassani Cherif



Louisa Hanoune

tatives d'ingérence extérieure. La rencontre a également été marquée par la présence de représentants du FPLP (Front populaire de libération de la Palestine) et du mouvement Hamas, rappelant la centralité de la solidarité palestinienne dans les positions du PT.

À Laghouat, le parti Sawt Echaâb a organisé une conférence consacrée à l'histoire nationale et au devoir de mémoire. Son président, Lamine Osmani, a insisté sur la nécessité de préserver les acquis du pays et de renforcer la conscience historique, notamment chez les jeunes. Il les a appelés à s'impliquer davantage dans l'action politique, affirmant que le développement national dépend de la participation de tous.

À Blida, le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a réuni de jeunes militants des wilayas du Centre. Son président, Abdelâali Hassani Cherif,

a insisté sur l'importance d'encadrer la jeunesse et de renforcer sa présence dans le champ politique. Il a souligné la nécessité de former une jeunesse positive et engagée, à même d'accompagner les mutations économiques, sociales et politiques du pays. Cette rencontre s'inscrit dans une série d'initiatives régionales destinées à préparer les jeunes militants aux défis futurs. Pour sa part, le Rassemblement national démocratique (RND) a organisé, à El-Oued, une conférence de formation pour ses militants du Sud-Est. Le secrétaire général du parti, Moulder Bouden, a mis en avant le potentiel agricole de la région et rappelé la nécessité d'accorder davantage de facilités aux agriculteurs pour contribuer à la sécurité alimentaire. Sur le plan international, il a plaidé pour un renforcement de la coopération algéro-tunisienne, notam-

ment par la création de zones franches, de nouveaux postes frontaliers et d'un marché commun de produits agricoles. Il a aussi réaffirmé l'attachement du RND aux positions de l'Algérie sur les causes palestinienne et sahraouie.

À Jijel, le parti Talaïe El-Hourriet a tenu une rencontre avec ses militants durant laquelle son président, Réda Benounane, a affirmé que la participation du parti aux prochaines élections se fera à travers un programme complet destiné à convaincre les électeurs. Il a appelé au renforcement du front intérieur et à poursuivre l'effort de diversification économique afin d'améliorer le niveau de vie des citoyens. Enfin, à Sidi Bel-Abbès, le Front El-Moustakbal a réuni ses cadres et militants. Son président, Fateh Boutbig, a insisté sur l'importance d'accompagner les réformes engagées par le président de la République et de réunir les conditions nécessaires à leur concrétisation sur le terrain. Il a salué la performance de l'Université Djilali Liabès dans le classement de Shanghai 2025, la qualifiant de pilier du savoir et de l'innovation. La rencontre s'est achevée par un appel à une préparation sérieuse des prochaines élections, jugée essentielle pour renforcer le processus démocratique et soutenir les choix nationaux.

Sarah O.

LE COMMANDANT DES FORCES TERRESTRES REÇOIT L'AMBASSADEUR DE LA CHINE EN ALGÉRIE

La coopération militaire au menu

Le général de corps d'armée Mostefa Smaali, commandant des Forces terrestres, a reçu, hier à Alger, l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, Dong Guangli, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. « Dans le cadre de la consolidation des relations de coopération militaire algéro-chinoises, le général de Corps d'Armée, Mostefa Smaali, Commandant des forces terrestres, a reçu, en audience, hier, son excellence M. Dong Guangli, Ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, au niveau du siège du Commandement des Forces terrestres, accompagné de l'attaché de Défense auprès de l'Ambassade de Chine en Algérie », précise le communiqué. Cette rencontre s'est axée sur « l'échange de points de vue sur les questions d'intérêt commun, notamment la consolidation des relations et des liens de coopération dans les domaines militaires des deux pays ». La rencontre a pris fin par « la signature du livre d'or du Commandement des forces terrestres, et l'échange de présents symboliques entre les deux parties », souligne le communiqué du MDN.

R. N.

ILS ONT REMPORTÉ LA PREMIÈRE PLACE AUX OLYMPIADES DE MATHÉMATIQUES À MOSCOU

Le Président félicite nos étudiants lauréats

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a félicité samedi l'équipe d'étudiants de l'École nationale supérieure de mathématiques, pour avoir remporté la première place aux Olympiades de mathématiques à Moscou. « Félicitations à l'Algérie, médaillée d'or et première place aux Olympiades internationales de mathématiques parmi 40 pays », a écrit le président de la République sur son compte officiel sur les réseaux sociaux. Et d'ajouter « toutes nos félicitations aux représentants algériens, Ben Melouka Mohamed Amir, Aït Hamdouch Haïtham, Boufedjighen Abdelnasser et Hammadi Abdelilah, membres de l'équipe des étudiants de l'École nationale supérieure de mathématiques, pour cette performance exceptionnelle dans la capitale russe Moscou. Vous êtes notre fierté. Merci ».

R. N.

CONSEIL DE LA NATION

Débat, aujourd'hui, sur le PLF-2026

Le Conseil de la nation prévoit, aujourd'hui, à partir de 9h, une séance plénière à la présentation et au débat général sur le projet de loi portant Loi de finances 2026.

Selon un communiqué de la chambre haute du Parlement, la séance s'ouvrira par la présentation du texte par le ministre des Finances. Interviendront ensuite la lecture du rapport préliminaire de la Commission des affaires économiques et financières, puis les interventions des membres du Conseil de la Nation.

À cette occasion, il y a lieu de rappeler que le texte, déjà adopté par l'Assemblée populaire nationale le 18 novembre, prévoit d'importantes mesures destinées à soutenir les secteurs stratégiques de

l'économie nationale, l'investissement, ainsi que le pouvoir d'achat des ménages. Élaboré sur la base d'un prix de référence du brut à 60 dollars/baril et d'un prix du marché à 70 dollars/baril, le PLF 2026 prévoit, dans son cadrage macroéconomique, des dépenses budgétaires pour les trois prochaines années qui sont respectivement de 17.636,7 milliards de dinars durant l'exercice prochain, ce qui représente 42% du PIB (produit intérieur brut), avant de passer à 17.815,7 milliards de dinars (39,6% du PIB) en 2027 et à 18.499,7 milliards de dinars (38,2% du PIB) l'année suivante. Les recettes budgétaires atteindront, quant à elles, 8.009 milliards de dinars en 2026, soit 19% du PIB, et 8.187,2 milliards de dinars en 2027 et 8.412,7 milliards de dinars en 2028,

tandis que la fiscalité des hydrocarbures budgétisée est prévue à un niveau de 2.697,9 milliards de dinars en 2026 avant de revenir à 2.588,4 milliards de dinars en 2027 et 2.513,5 milliards de dinars en 2028.

Introduisant aussi une série de mesures incitatives, sous forme d'avantages fiscaux et douaniers, au profit des entreprises opérant dans de plusieurs secteurs, notamment celles dont les produits sont destinés à l'exportation, celles qui interviennent dans le secteur des énergies renouvelables ou les start-up, le projet de loi en question traduit aussi la volonté du gouvernement à accélérer le processus de diversification économique mis en œuvre ces dernières années.

S. O.

JUSTICE

Le syndicat des magistrats expose ses préoccupations à Lotfi Boudjemâa

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemâa, s'est réuni au siège du ministère, avec les membres du bureau exécutif du Syndicat national des magistrats (SNM) afin d'examiner les préoccupations du syndicat.

Selon un communiqué du ministère, Boudjemâa a écouté attentivement les préoccupations des représentants du SNM, en particulier les questions concernant les magistrats et le

développement du travail judiciaire. Dans ce cadre, la rencontre a permis, en outre, de passer en revue « les préoccupations exprimées auparavant et auxquelles une solution a été trouvée, en réponse aux sujets soulevés par les magistrats, ainsi que les moyens de prendre en charge les autres préoccupations ». Le même communiqué souligne que cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des réunions de coordination périodiques s'est

déroulée « dans un climat de franchise prometteuse pour développer l'action de coordination dans l'intérêt des magistrats et du secteur ». Il est important de rappeler, dans ce contexte, les grands axes du projet du nouveau statut de la magistrature devant être promulgué avant la fin de l'année. Le projet du nouveau statut de la magistrature vise principalement à renforcer l'indépendance de la justice, à améliorer les conditions de car-

rière des magistrats et à moderniser le système judiciaire. Les mesures clés incluent le renforcement du rôle du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) dans la gestion des carrières, la création de pôles judiciaires spécialisés pour améliorer les compétences et l'efficacité, ainsi que l'amélioration des conditions sociales, notamment en matière de retraite et de logement. Le projet prévoit également une période probatoire pour les nou-

veaux magistrats et établit des règles claires concernant l'usage des technologies et des réseaux sociaux. Promulgué en 2004, le statut de la magistrature actuellement en vigueur « ne correspond plus, dans de nombreux aspects, aux profondes mutations politiques, sociales et institutionnelles qu'a connues l'Algérie, notamment depuis la promulgation de la Constitution de 2020.

Ania N.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES CRIMES DU COLONIALISME EN AFRIQUE

Liquider les vestiges du colonialisme

« Oui, il est temps de liquider les vestiges du colonialisme dans toutes ses dimensions et manifestations », c'est ainsi qu'a été réaffirmée une exigence légitime des peuples africains, par la voix insistante du chef de la diplomatie nationale, hier, à la Conférence internationale sur les crimes coloniaux en Afrique, tenue au CIC "Abdelatif Rahal" à Alger.

Intervenant à cette occasion, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a rappelé, que nous ne devons pas ignorer la nécessité d'une décolonisation définitive : la dernière colonie d'Afrique, le Sahara occidental, dont le peuple, a-t-il souligné en substance, s'accroche à la réalisation de son droit légitime et juste à l'autodétermination, tel que l'a affirmé et continue de l'affirmer la légitimité internationale et la doctrine des Nations unies en matière de décolonisation ; la Palestine, en rappelant, comme l'a fait le ministre, les paroles du défunt dirigeant Nelson Mandela : « notre liberté en tant qu'Africains reste incomplète sans la liberté de la Palestine ».

LA RESPONSABILITÉ DES AFRICAINS

C'est a souligné Ahmed Attaf, « une responsabilité qui nous incombe à tous, une responsabilité que nous n'avons d'autre choix que d'assumer, impérativement, obligatoirement, pleinement. C'est la responsabilité de l'Émir Abdelkader, la responsabilité de Nelson Mandela, la responsabilité de Patrice Lumumba, la responsabilité d'Amílcar Cabral, la responsabilité de Kwame Nkrumah,



Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, lors de son intervention hier, à l'ouverture de la Conférence internationale sur les crimes coloniaux en Afrique, tenue au CIC "Abdelatif Rahal" à Alger

la responsabilité de Jomo Kenyatta, la responsabilité de Sam Nujoma, la responsabilité d'Agostinho Neto, la responsabilité de Samora Machel, la responsabilité de Sékou Touré, la responsabilité de Julius Nyerere, et la responsabilité de Habib Bourguiba, et la responsabilité d'autres figures historiques africaines, combattants de la liberté, de la justice et de la dignité, bâtisseurs de nos gloires et de notre fierté ». Il appelle à être « dignes de cette responsabilité, dignes des sacrifices de tous nos illustres ancêtres, et dignes d'écrire un nouveau chapitre qui rendra justice à notre histoire et honorera et éclairera notre avenir ».

LE TESTAMENT DE DIDOUCHE MOURAD

Au départ, il y a les paroles, rappelées par Ahmed Attaf, de « l'un des initiateurs de la Révolution de Novembre sur cette terre, le martyr Didouche Mourad, qui nous a laissé un testament immortel, aussi immortel que les martyrs eux-mêmes, dont l'écho résonne encore en nous à cette heure : "Si nous tombons sur le champ de bataille, la défense de notre mémoire est un dépôt sacré que nous vous confions ».

C'est le sens même de la Conférence, a indiqué le ministre en expliquant que « nous nous réunissons pour suivre les traces de nos ancêtres, ces ancêtres qui ont résisté, tenu bon, combattu et triomphé. Nos ancêtres qui ont transformé les résistances en révolutions, les révolutions en épopées et les épopées en miracles. Nos ancêtres qui ont libéré les terres et les nations et ont affranchi les peuples des chaînes de l'esclavage et de l'oppression » ; « non pas pour pleurer le passé, ni pour nous laisser emprisonner par la douleur, ni pour attiser les haines, mais pour faire valoir les droits, appeler les choses par leur nom et obliger le monde à assumer ses responsabilités », a-t-il précisé.

UNE INITIATIVE LOUABLE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

« C'est le Président Abdelmadjid Tebboune qui a eu le mérite de proposer l'organisation de cette rencontre internationale lors du dernier Sommet ordinaire de l'Union africaine au début de cette année, une initiative que ses frères africains ont bénie et approuvée à l'unanimité », a rappelé le ministre en notant qu'il s'agit d'« aborder une question

spécifique : celle de la "criminalisation du colonialisme en Afrique", autrement dit "la justice pour les Africains et les personnes d'ascendance africaine", qui est le thème central choisi par l'Union africaine pour son année ordinaire. C'est l'affirmation que l'Afrique poursuit sa marche « vers la construction de l'avenir que les filles et les fils de l'Afrique aspirent à bâtir dans la dignité, la fierté, la justice et l'équité ».

Cela passe par « le traitement des séquelles du colonialisme », ainsi que le souligne Ahmed Attaf. La lutte se poursuit « tant que les tentatives d'effacer l'histoire, de déformer les faits et de falsifier les réalités persistent ; tant que les crimes du colonialisme n'ont pas fait l'objet d'une reconnaissance explicite et responsable ; tant que le phénomène colonial lui-même n'a pas reçu la qualification qui le révèle dans les annales du droit international sous sa véritable nature odieuse et honteuse, comme un crime imprescriptible, inoubliable et impardonnable », affirme Ahmed Attaf. Il dévoile la réalité du colonialisme qui a « provoqué une éclipse qui a exclu nos nations de l'histoire de l'humanité et les a privées de contribuer à sa construction.

Dans le cours de l'humanité vers la civilisation et le progrès, le colonialisme a représenté le grand revers et le plus grand recul de ce cheminement ». Autre accusation lancée contre le colonialisme : « il a interrompu le processus de construction de nos États-nations et nous a empêchés de le mener à bien de manière à permettre à nos peuples d'exercer leur souveraineté absolue sur la détermination de leur destin ». La vérité est que le colonialisme « n'a jamais été une mission civilisatrice, mais qu'il a été, dans l'intégralité et la perfection de son projet, un vol, un pillage et une prédation ». En résumé, le colonialisme « a réuni avant l'heure les mères des crimes aujourd'hui condamnés dans toutes les régions du monde : le crime

d'agression, le crime contre la paix, le crime contre l'humanité, le crime de guerre et le crime de génocide ».

LA MÉMOIRE AFRICAINE N'OUBLIE RIEN

À ceux qui font le pari (« perdu d'avance », avertit le ministre) sur « la disparition et l'effacement de la mémoire collective africaine au fil du temps et des générations », Ahmed Attaf explique pourquoi « la mémoire collective africaine » n'oublie rien du passé colonial en rappelant, tout simplement, ses crimes dont le moindre n'est pas « l'exclusion de l'Afrique de toutes les révolutions politiques, économiques, technologiques, scientifiques et sociales, ces révolutions dont le reste de l'humanité a bénéficié et profité ». Ahmed Attaf a cité l'objectif du colonialisme d'extermination des peuples au Congo, Au Burkina Faso, en Namibie ainsi que la répression, les meurtres et les déplacements en Angola, au Mozambique, à Madagascar et dans le reste des pays africains colonisés.

L'ALGÉRIE, UN MODÈLE RARE

« Au cœur de cette mémoire collective » : l'Algérie, un « modèle rare, sans pareil dans l'histoire par son essence, sa nature et sa pratique », à travers un « colonialisme de peuplement » marqué par « Cent trente-deux ans de colonialisme ! Et cent trente-deux ans de résistance algérienne ininterrompue ! Et cent trente-deux ans de crimes coloniaux français de toutes sortes, sans trêve, sans pitié, et sans scrupules ! » : des massacres de l'invasion aux massacres de Zaâtcha en 1849, aux massacres d'El-Aghouat en 1852, aux massacres des Kabyles en 1857, en passant par la politique de la terre brûlée, la politique de pillage et de confiscation des terres et des biens ; le système discriminatoire et raciste du Code de l'indigénat entre 1881 et 1945, jusqu'aux massacres du 8 mai 1945, et ce que la Révolution de libération a connu par la suite entre 1954 et 1962, des génocides, des massacres organisés, et des campagnes militaires de regroupement et de déportation, qui ont touché entre 2 et 3 millions d'Algériens, soit alors un tiers de la population. Ce n'est pas tout : « à ce jour, le désert algérien porte dans les grains de son sable les cicatrices des essais nucléaires français dont les résidus continuent d'avoir des répercussions dévastatrices sur l'homme et sur l'environnement », souligne Ahmed Attaf.

LE DROIT À LA COMPENSATION

Pour l'Algérie, l'Afrique a tout à fait le droit d'exiger : la reconnaissance officielle et explicite des crimes commis contre ses peuples pendant l'ère coloniale ; la criminalisation du colonialisme par une loi internationale claire et sans ambiguïté, à ce propos, Ahmed Attaf cite Frantz Fanon qui a affirmé que le colonialisme, "n'est pas une machine qui pense ni un corps qui raisonne, mais une violence dans sa forme naturelle" ; une juste compensation et la restitution des biens pillés, qui ne sont ni une aumône ni une faveur, mais « un droit légitime garanti par toutes les lois et conventions internationales ».

M'hamed Rebah

CRIMINALISATION DE LA COLONISATION EN AFRIQUE

La « Déclaration d'Alger » adoptée aujourd'hui

L'ouverture de la conférence internationale sur les crimes de la colonisation en Afrique s'est ouverte, hier, au CIC, à Alger, avec quatre interventions de haut niveau. Il s'agit des allocutions de Tête António, ministre des Relations extérieures de l'Angola et Président en exercice du Conseil exécutif de l'Union africaine, de Bankole Adeoye, Commissaire aux Affaires politiques, à la Paix et à la Sécurité (PAPS), Président-représentant de la Commission de l'UA, d'Eric Phillips, Représentant de la Région des Caraïbes et d'Ahmed Attaf, ministre d'Etat et ministre des Affaires étrangères de l'Algérie.

Selon le programme prévisionnel de cette événement africain majeur, le premier jour a été ponctué par une session ministérielle de haut niveau. Elle a été ouverte par le Président du Parlement panafricain, Fortune Charumbira, sur le Thème : « De la reconnaissance à la codification : la criminalisation du colonialisme en droit international. » Cette session vise à examiner les impératifs politiques et juridiques de la reconnaissance du colonialisme comme un crime de droit international, et à explorer comment les dirigeants africains peuvent faire progresser les efforts de codification au sein des instances multilatérales.

Suivront les Séances thématiques, dont la

première traite de l'« Impact humain et génératif du colonialisme ». Cette séance explorera les conséquences humaines et psychologiques de la domination coloniale, la transmission des traumatismes à travers les générations et les inégalités sociales persistantes résultant de cet héritage. Une deuxième séance porte sur l'« Impact environnemental du colonialisme. » Il s'agit d'un panel qui abordera la dégradation environnementale et les dommages écologiques causés par les pratiques d'extraction coloniales et les essais nucléaires, en soulignant leur impact durable sur les écosystèmes africains et les communautés locales.

Le deuxième jour de cette conférence, soit aujourd'hui, les participants vont poursuivre les sessions thématiques. À commencer par celle (une troisième) intitulée « Exploitation économique et dépossession structurelle » et laquelle vise à analyser les impacts économiques à long terme de l'exploitation coloniale, notamment l'extraction de richesses, les relations commerciales inéquitables et les structures de dépendance qui persistent aujourd'hui. Ensuite, il y aura une quatrième et dernière séance sur la « Spoliation culturelle et effacement identitaire. » Cette discussion vise à examiner la destruction et le vol du

patrimoine culturel, la suppression de l'identité africaine et la lutte continue pour la restitution et la préservation des artefacts pillés.

Au menu de ce deuxième jour, il y a également une « Séance plénière sur les voies juridiques et les cadres institutionnels d'un Mécanisme de l'UA pour réparer les injustices historiques. »

Cette séance, expliquent les organisateurs, explorera les fondements juridiques et institutionnels nécessaires pour faire progresser la démarche de l'Afrique en matière de réparations et de justice historique. Elle examinera la possibilité d'établir un Mécanisme de l'Union africaine pour les réparations en tant que cadre continental permettant de coordonner les efforts en faveur de la restitution, de l'indemnisation et de la préservation de la mémoire collective africaine.

Enfin, cérémonie de clôture de cette conférence sera couronnée par l'adoption de la « Déclaration d'Alger ». Cette session consolidera les conclusions des deux jours de délibérations et adoptera formellement la Déclaration d'Alger, qui sera présentée au prochain Sommet de l'Union africaine prévue en février 2026 comme feuille de route pour la criminalisation du colonialisme.

M. R.

EXPORTATION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

L'Algérie signe 10 millions de dollars de contrats

À l'occasion du troisième et dernier jour de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments, cinq contrats d'exportation de produits pharmaceutiques algériens vers la Mauritanie, le Mali et le Sénégal, d'une valeur totale de 10 millions de dollars, ont été signés au Palais des expositions à Alger, en plus de partenariats permettant la signature d'autres contrats d'exportation à l'avenir.

La signature des accords a eu lieu lors de la cérémonie de clôture du Salon algérien des soins de santé « CLINVEST EXPO », organisé en marge de la Conférence. Les cinq contrats ont été signés entre trois sociétés algériennes et la société mauritanienne « King Pharma », en présence du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudri, du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, et du représentant du Bureau de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en Algérie, Phanuel Habimana. Les accords ont été conclus entre les sociétés algériennes « Top gloves », « Eurl Génise », « Pharma Invest » et « King Pharma » avec ses filiales en Mauritanie, au Mali et au Sénégal, pour exporter les produits locaux vers ces trois pays.



Dans ce cadre, le vice-président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Abdelouahed Kerrar, a salué « l'organisation rigoureuse qui a marqué les activités de la Conférence ministérielle sur la production locale de médicaments, qualifiant cet événement de « fierté pour l'Algérie » qui a pris l'initiative de partager ses expertises avec les autres pays africains, tout en mettant en avant « la Déclaration d'Alger » qui a couronné la Conférence et sera suivie d'un plan d'action afin de parvenir à une industrie pharmaceutique africaine intégrée et avancée, permettant de renforcer la santé publique en Afrique. Il a affirmé « la volonté des sociétés pharmaceutiques relevant du Conseil de s'engager dans cette démarche ». Pour sa part, le directeur général de la société mauritanienne « King Pharma », Teyib Akhyarhoum, a salué « les efforts déployés lors de cette Conférence ministérielle, affirmant que « l'Algérie ouvre aujourd'hui à la libération économique de l'Afrique après avoir lutté et continuer de lutter pour la libération des peuples colonisés en Afrique ». Ce der-

nier a également adressé, à cette occasion, « ses remerciements et reconnaissances au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour son haut patronage de cette importante Conférence », a-t-il conclu.

« PRODUIRE PAS MOINS DE 50% DE DISPOSITIFS MÉDICAUX »

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudri a annoncé, après la signature des accords d'exportation, que « l'Algérie vise à pro-

duire localement pas moins de 50% de dispositifs médicaux au cours des prochaines années, après avoir réussi à produire plus de 80% de ses besoins en médicaments, affirmant que « l'Algérie sera une locomotive pour impulser cette transition en Afrique ». Ce dernier a ajouté que, « l'Algérie s'attèle également au renforcement de ses efforts en matière d'exportation en 2026, suite à son obtention du niveau de Maturité 3 (ML3) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), prévu durant le premier trimestre de l'année

prochaine ». D'après le ministre, « les rencontres bilatérales tenues en marge de la conférence, ont permis d'étudier les besoins des pays africains en matière de médicaments et de dispositifs médicaux, après que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné, dans son allocution aux participants, des orientations visant à aider ces pays à atteindre le niveau de production fixé à l'horizon 2035 ».

« SUPPRIMER LA BUREAUCRATIE EN AFRIQUE »

Pour sa part, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a salué, à l'issue de la signature des accords d'exportation, l'organisation du salon Clinvest Expo affirmant que « la feuille de route définie au cours de la conférence permettra de réduire la dépendance aux médicaments en Afrique et d'assurer l'autonomie sanitaire ». Le ministre a souligné que « la détermination des pays participants à atteindre cette indépendance permettra à l'Algérie de partager son expertise avec les pays africains et de renforcer ses exportations au service des intérêts communs ». Il a souligné « la nécessité d'œuvrer à la suppression de la bureaucratie qui entrave le développement de l'industrie pharmaceutique en Afrique ».

L.Zeggane

VACCINATION CONTRE LA POLIOMYÉLITE

Ait Messaoudène lance la campagne nationale

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudène, a donné hier le coup d'envoi de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, au niveau de l'Établissement public de santé de proximité de la commune de Kouba, à Alger. Selon le ministère, ces journées nationales de vaccination visent à renforcer la prévention sanitaire et à élever le niveau d'immunité collective chez les enfants. La campagne cible l'immunisation de 4 425 502 enfants, âgés de 2 à 59 mois (soit cinq ans moins un jour), une tranche considérée comme la plus exposée au risque. Les vaccinations seront assurées à travers 274 établissements publics de santé de proximité, suivant le calendrier suivant : Première phase : du 30 novembre au 6 décembre 2025. Deuxième phase : du 21 au 27 décembre 2025. Troisième phase : du 25 au 31 janvier 2026, avec l'administration du vaccin injectable VPI. Le ministère de la Santé précise que tous les enfants appartenant à la tranche d'âge concernée doivent participer à l'ensemble des cycles, y compris ceux ayant déjà reçu leurs vaccins de routine.

Ania N.

SANTÉ MILITAIRE

Le MDN traduit sa volonté de développer le dispositif

Lors de son allocution à l'ouverture des neuvièmes journées médico-chirurgicales intitulées et la première journée paramédicale, le Général-Major, Directeur central des services de santé militaire, Souid Mohammed Al-Bachir, a souligné que « cette rencontre scientifique constitue un espace privilégié d'échange d'expériences et de connaissances dans les domaines de la chirurgie orthopédique, la rééducation fonctionnelle et l'appareillage, outre la mise en lumière du rôle essentiel des équipes paramédicales dans le succès des missions assignées aux services de la santé militaire ». Il a

ajouté par la même occasion que « cette manifestation scientifique traduit la ferme volonté du Haut commandement de l'Armée nationale populaire à développer le dispositif de la santé militaire, et à consolider la place de la recherche scientifique et l'innovation au service de notre Armée nationale populaire ».

« RENFORCER LA COOPÉRATION SCIENTIFIQUE ENTRE LES DIFFÉRENTES COMPÉTENCES NATIONALES »

Pour sa part, le Directeur général de l'Hôpital militaire universitaire spécialisé a mis

l'accent, dans son allocution d'ouverture, sur « l'importance du thème de ces journées médico-chirurgicales et paramédicales, permettant de mettre en lumière et débattre les thématiques et les questions liées aux maladies de l'appareil locomoteur, et de mettre en évidence une meilleure prise en charge intégrative ». Dans le même sillage, le Directeur général de l'hôpital a évoqué « les perspectives futures de l'hôpital, qui incluent le développement de la chirurgie de la colonne vertébrale, la chirurgie ambulatoire et la greffe de cellules souches ». « Ces Journées médicales visent à

offrir une opportunité d'échange d'expériences et à renforcer la coopération scientifique entre les différentes compétences nationales ainsi qu'à enrichir les connaissances afférentes à la chirurgie et aux différentes spécialités médicales liées aux maladies de l'appareil locomoteur ».

Elles s'inscrivent aussi « dans le cadre des efforts du Haut commandement de l'ANP pour garantir la meilleure prise en charge médicale des personnels de l'ANP », conclut le communiqué du MDN. A noter que ces 9e journées médico-chirurgicales intitulées (La pathologie du genou: approche multidiscipli-

plinaire) et la première journée paramédicale sous l'intitulé (Le paramédical face aux pathologies de l'appareil locomoteur : une prise en charge intégrative), sont organisées par l'hôpital militaire universitaire spécialisé en chirurgie orthopédique rééducation fonctionnelle et appareillage de Bouchaoui en première Région militaire et ce, en présence d'officiers généraux, des directeurs des unités de santé et de médecins spécialistes, civiles et militaires, relevant des divers établissements hospitaliers », a fait savoir un communiqué du MDN.

Ania N.

PRÉVENTION CONTRE LES INONDATIONS

Une approche scientifique et réaliste adoptée

Lors d'une journée d'étude sur «la prévention des inondations dans le contexte de l'adaptation aux changements climatiques», organisée par le ministère de l'Environnement en coordination avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), la ministre Kaouter Krikou a indiqué que cette rencontre réunissant différents acteurs, constitue «une plateforme nationale de dialogue, de coordination et d'échange d'expériences à travers des ateliers prévus à cet effet, afin d'élaborer les contours d'une vision commune pour renforcer la capacité du pays à faire face aux risques des inondations», a-t-elle précisé.

Selon la ministre, cette vision commune est définie «dans le cadre d'une approche scientifique et réaliste fondée sur la planification et la complémentarité institutionnelle, et qui se traduira inévitablement par les recommandations issues de cette rencontre, lesquelles contribueront à consolider le dispositif national de prévention des inondations, à renforcer la gouvernance climatique, ainsi



qu'à améliorer les outils d'évaluation et d'alerte précoce». La ministre a également souligné que la concrétisation de cette vision participe des orientations du président de la République qui a réaffirmé à plusieurs reprises, la disponibilité de l'Algérie à soutenir toutes les initiatives et efforts internationaux visant à faire face aux changements climatiques. Cette démarche repose sur «une vision nationale fondée sur une approche globale et intégrée de l'adaptation climatique, axée sur le renforcement de la sécurité hydrique, la consolidation de la gouvernance climatique et la protection du cadre de vie du citoyen». Le président de la République a insisté, dans différentes occasions, sur la nécessité de conclure des partenariats internationaux pour soutenir la transition vers une énergie propre et sûre, ajoute la ministre, rappelant l'allocation du président de la République lors du dernier Sommet du

G20, où il a appelé à l'instauration d'un arsenal juridique et institutionnel de protection contre les catastrophes, tout en exprimant la disposition de l'Algérie à contribuer à un fonds international destiné à lutter contre les catastrophes et à soutenir les pays les plus vulnérables. Pour la ministre, ces orientations tracent «les grandes lignes de la politique nationale en matière de protection de l'environnement, de sécurité alimentaire, des énergies renouvelables et de prévention des catastrophes».

VERS LA FINALISATION DU PLAN NATIONAL D'ADAPTATION

L'Algérie a déjà entamé la mise en œuvre effective de cette approche à travers plusieurs programmes et réformes, dont la promulgation de la loi 24-04 fixant les règles de prévention, d'intervention et de réduction des risques de catastrophes dans le cadre du développement

durable, l'adoption du dessalement d'eau de mer en tant que choix stratégique afin de garantir la sécurité hydrique, et la réhabilitation et l'extension du projet du barrage vert ainsi que l'intégration des espaces verts dans l'expansion urbaine, a-t-elle relevé. Le secteur de l'Environnement et de la Qualité de vie œuvre également, en coopération avec le PNUD, à la finalisation du Plan national d'adaptation (PNA), en vue d'intégrer l'adaptation dans les politiques nationales de développement. Le projet de PNA, en cours d'élaboration, en partenariat avec le PNUD, se veut un cadre stratégique pour accompagner la politique de développement face à ces effets, en application des engagements internationaux, notamment l'Accord de Paris de 2016 et la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) de 1993.

Ania N.

AVEC LA PARTICIPATION D'EXPERTS DE L'OMPI Conférence nationale sur l'innovation à Alger

Le ministère de l'Industrie, a lancé hier, au siège du Centre de développement des technologies avancées CDTA, Baba Hassen à Alger, la conférence nationale sur l'innovation, avec la participation de plusieurs départements ministériels et d'experts de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), dans le cadre des efforts visant à renforcer la position de l'Algérie au sein de l'Indice mondial de l'innovation (GII). En effet, ce séminaire s'inscrit dans le cadre des activités du Comité national intersectoriel chargé du suivi de l'amélioration du classement de l'Algérie dans l'Indice mondial de l'innovation (GII) et vise à soutenir la performance nationale dans le domaine de l'innovation et à améliorer les mécanismes de collecte et d'analyse des données conformément aux normes internationales.

L.Z.

INVESTISSEMENT Des assiettes foncières aménagées disponibles à Constantine

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a annoncé la disponibilité des assiettes foncières aménagées pour accueillir des projets d'investissement au niveau de la wilaya de Constantine. Dans ce cadre l'agence a invité dans un communiqué rendu public, les porteurs de projets à déposer leurs demandes via la plateforme numérique de l'investisseur. Précisant que ces assiettes foncières, prêtes à accueillir des projets d'investissement, se situent au niveau de la zone industrielle de «Douamès» (commune d'Ain Abid), de la zone d'activités de «Rhumel» (commune de Constantine), ainsi que de l'extension de la zone d'activités de «Ali Mendjeli» (commune d'El Khroub). Dans ce sillage, l'AAPI a invité les investisseurs et porteurs de projets souhaitant concrétiser leurs projets à Constantine à exprimer leurs intentions en remplissant le formulaire disponible sur le lien électronique dédié à cet effet, en précisant les informations sur la nature du projet, le produit final et la superficie minimale nécessaire pour la réalisation du projet. L'AAPI a souligné que cette annonce vise à recenser les intentions d'investissement afin de les prendre en considération lors de la mise en ligne des assiettes foncières via la plateforme numérique de l'investisseur, précisant que le dépôt des demandes pour bénéficier de ces assiettes se fera exclusivement via cette plateforme, après la publication des offres correspondantes. Par ailleurs, l'AAPI a indiqué que cette initiative s'inscrit dans le cadre des «efforts visant à attirer les investissements dans les différents secteurs économiques et à renforcer la dynamique de développement au niveau de la wilaya de Constantine».

Sarah O.

THÈME OBJET D'UNE JOURNÉE D'ÉTUDE ORGANISÉE PAR LE MPT ET LA HATPLC

Comment prévenir la corruption dans les institutions

Le ministère de la Postes et des Télécommunications, a organisé, hier, en partenariat avec la Haute Autorité pour la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption (HATPLC), une journée d'étude sur la prévention des actes de corruption dans les institutions économiques publiques, dans le cadre de ses efforts pour consolider les principes de transparence et de bonne gouvernance au sein du secteur, a indiqué un communiqué du ministère. Selon cette source, «ont participé à cet événement, le ministre des Postes et Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, la présidente de la Haute Autorité, Salima Mesrati, ainsi que des dirigeants et directeurs d'institutions économiques publiques relevant du secteur. Dans son allocution prononcée à cette occasion, M. Zerrouki a affirmé que, «l'organisation de cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre de l'engagement du Président en faveur d'une conduite éthique dans la vie publique, de la promotion de l'intégrité et

de la lutte contre toutes les formes de corruption et de népotisme». Il a indiqué que «le secteur s'efforce d'adopter les meilleurs mécanismes nationaux et internationaux de bonne gouvernance». Ce dernier a ensuite présenté un certain nombre de mesures que le ministère a commencé à mettre en œuvre, notamment «la création d'un comité ministériel chargé de la prévention et de la lutte contre la corruption», l'adoption d'un système spécifique pour prévenir les conflits d'intérêts et le lancement d'un portail électronique pour le traitement des requêtes, garantissant ainsi la facilité de dépôt et la rapidité de traitement», a fait savoir le document. Dans ce cadre, le ministre a ajouté, «l'organisation du premier concours de recrutement numérique au niveau de la Poste algérienne», ainsi qu'en préparant «un code de conduite pour les employés du secteur afin de consolider les valeurs d'intégrité et de responsabilité».

UN ACCORD POUR RENFORCER LA FORMATION DES CADRES DU SECTEUR

D'après la même source, «cette journée d'étude a été marquée par la signature d'un accord-cadre entre le ministère et la Haute Autorité, visant à «renforcer la coopération dans la préparation de formations à destination des cadres du secteur», ainsi qu'à «soutenir l'élaboration d'une cartographie des risques de corruption au niveau des institutions relevant du ministère», témoignant d'un engagement clair à mettre en œuvre la stratégie nationale de transparence et de prévention de la corruption. Cette initiative témoigne de la volonté des deux parties d'instaurer une culture de prévention et de renforcer les outils de transparence au sein des institutions économiques publiques, dans le cadre d'un effort national global visant à moderniser les méthodes de gestion et à lutter contre la corruption sous toutes ses formes, a conclu le communiqué.

L.Zeggane

EUCOCO

Le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination réaffirmé à Paris

La 49e Conférence de coordination européenne de soutien au peuple sahraoui (EUCOCO) s'est achevée Samedi à Paris sur une déclaration forte, empreinte d'une détermination renouvelée.

Pendant deux jours, la capitale française a accueilli plus de 280 participants — représentants institutionnels, parlementaires, organisations syndicales et délégations solidaires — réunis autour d'un même objectif : rappeler l'urgence de relancer le processus de décolonisation du Sahara occidental et de garantir au peuple sahraoui son droit inaliénable à l'autodétermination.

L'événement, marqué par le refus de visas opposé par les autorités consulaires françaises à une partie de la délégation algérienne, n'en a été que plus politique. En choisissant Paris, avec des sessions à l'Assemblée nationale, à la Bourse du travail et un rassemblement sur la Place de la République, les organisateurs ont voulu interpeller directement la France, acteur historique et incontournable de ce dossier. La déclaration finale qualifie cette rencontre de « moment déterminant de l'histoire de la lutte menée par le peuple du Sahara occidental sous la conduite du Front Polisario ». Le texte appelle ouvertement Paris à « ne pas faire obstacle à la libre expression du peuple sahraoui » et à défendre, au sein des institutions européennes et onusiennes, « les règles du droit international et les droits fondamentaux du peuple sahraoui ». La France et l'Espagne sont invitées à assumer leur part de responsabilité pour « amener le Maroc à mettre fin à son occupation coloniale du Sahara occidental ».

LA RÉOLUTION 2797 CONFIRME LA LÉGITIMITÉ DU FRONT POLISARIO

La Conférence a longuement évoqué la résolution 2797 adoptée par le Conseil de sécurité le 31 octobre 2025. Tout en dénonçant « l'interprétation tapageuse » qu'en a faite le Maroc, l'EUCOCO a rappelé que cette résolution réaffirme le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso), confirme que le Front Polisario est le « seul représentant légitime du peuple sahraoui » et maintient l'objectif de parvenir à une solution politique « juste, durable et mutuellement acceptable » conduisant à l'autodétermination. Parallèlement, la Quatrième Commission de l'Assemblée générale de l'ONU a réitéré le statut juridique distinct du Sahara occidental et la responsabilité des Nations unies dans le processus de décolonisation. Les participants ont également salué la proposition élargie transmise par le Front Polisario le 21



octobre, ouvrant des perspectives de coexistence et de coopération entre un futur État sahraoui indépendant et le Maroc. Toutefois, les critiques à l'égard de Rabat restent acerbes. La Conférence fustige notamment « l'acquisition d'armes et de drones tueurs utilisés contre les populations sahraouies dans le cadre des accords d'Abraham avec Israël », considéré comme une autre « puissance coloniale ». Sur le plan européen, l'EUCOCO accuse la Commission européenne de « manœuvres dilatoires » visant à imposer un accord commercial avec le Maroc incluant illégalement le Sahara occidental, en dépit de l'arrêt rendu un an plus tôt par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). Cet arrêt avait annulé les accords de pêche et d'agriculture, faute de consentement du peuple sahraoui, seule habilité à disposer de ses ressources. La Conférence se réjouit toutefois qu'une large majorité de parlementaires européens aient dénoncé, le 26 novembre, les initiatives de la Commission. Elle réaffirme son soutien aux syndicats et organisations paysannes mobilisés contre des accords

jugés « néolibéraux et destructeurs », et promet de travailler avec le Front Polisario pour défendre les richesses naturelles sahraouies et promouvoir un cadre commercial euro-africain fondé sur la souveraineté alimentaire. La situation des droits humains dans les territoires occupés a occupé une place centrale. L'EUCOCO dénonce les violations systématiques commises par les forces marocaines, l'interdiction d'accès imposée aux observateurs internationaux, et exige la libération immédiate de tous les prisonniers politiques sahraouis. Les participants soutiennent également l'appel lancé le 21 novembre par 27 organisations onusiennes et ONG pour renforcer l'aide humanitaire aux réfugiés vivant dans les camps de Tindouf, évaluée à 177 millions de dollars. Les travaux thématiques ont débouché sur un programme de mobilisation ambitieux portant sur l'organisation du référendum d'autodétermination, la fin du pillage des ressources naturelles, la dénonciation des violations des droits humains et la mise en lumière des responsabilités de l'Espagne, de la France et

des États-Unis dans la prolongation du conflit.

RENFORCER L'ÉTAT SAHRAOUI

L'EUCOCO appelle enfin à une vaste mobilisation en Europe à l'approche du cinquantenaire de l'occupation marocaine et adopte une série de mesures pour renforcer l'État sahraoui sur les plans social, économique et territorial. La 50e édition, prévue à Madrid en 2026, revêtira ainsi une portée symbolique majeure. En parallèle de la conférence, les organisations syndicales réunies le 27 novembre ont adopté une Déclaration internationale particulièrement ferme.

Elles réaffirment le caractère « indéfectible » de leur soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la souveraineté sur son territoire et ses ressources. Le texte insiste sur le fait que « le peuple sahraoui est le seul détenteur légitime » de cette souveraineté et qu'aucun État, ni organisation ne peut la contourner ou l'usurper. Les syndicats dénoncent les tentatives de promouvoir des « solutions » qui violent les normes internationales de

décolonisation, ainsi que la décision de la Commission européenne de négocier un nouvel accord avec le Maroc incluant illégalement les ressources du territoire occupé. La déclaration syndicale souligne également la répression visant les organisations de travailleurs dans les territoires occupés, tout en exprimant un soutien appuyé aux femmes sahraouies, à la fois victimes de violence et porteuses d'une résistance civile essentielle. Les signataires appellent les mouvements ouvriers du monde entier à renforcer une solidarité active et à mener des campagnes dans leurs pays pour élargir le soutien populaire à la cause sahraouie et dénoncer les violations politiques, économiques et sociales commises contre ce peuple. Les syndicats rejettent toute tentative d'imposer une solution contraire au droit à l'autodétermination et condamnent l'instrumentalisation de l'aide humanitaire, utilisée, selon eux, comme moyen de pression envers les réfugiés, notamment les enfants. Ils rappellent enfin que le Front Polisario, reconnu comme seul représentant légitime du peuple sahraoui, refuse tout diktat et maintient son exigence d'un référendum libre et crédible, conformément au droit international.

En refermant cette 49e édition, les participants ont voulu adresser un message clair : la question sahraouie demeure un dossier de décolonisation inachevé, encapsulé dans un contexte géopolitique où les puissances internationales ont trop souvent privilégié les arrangements diplomatiques au détriment des droits des peuples. Paris aura été, l'espace de deux jours, le théâtre d'une solidarité internationale renouvelée et d'un rappel appuyé : la décolonisation du Sahara occidental reste une obligation juridique, politique et morale. La suite de ce mouvement s'écrit à Madrid, en 2026, pour la 50e EUCOCO, qui s'annonce déjà comme un moment de mobilisation historique.

M. Seghilani

UNION EUROPÉENNE - MAROC

Le nouvel accord agricole dénoncé à Paris

Alors que le parlement européen tentait de bloquer l'accord commercial signé par la Commission européenne et le Maroc un mois plus tôt, les organisations de soutien au peuple du Sahara occidental ont marqué leur opposition à ce texte, vendredi dernier, au sein de l'Assemblée nationale à Paris, selon une dépêche de l'agence de presse sahraouie (SPS).

Dans ce contexte, mercredi 26 novembre, le parlement européen a tenté de contrer le nouvel accord agricole signé début octobre avec le Maroc. La « motion d'objection » a été rejetée à une voix près malgré une forte majorité en sa faveur, a rapporté le journal Ouest France. Deux jours plus tard, vendredi, Paris recevait à l'Assemblée nationale la 49e Conférence européenne de soutien au peuple sahraoui (Eucoco). Rencontre avec Oubi Bouchraya, Conseiller à la Présidence sahraouie pour les questions économiques. S'agissant de la dénonciation des nouveaux accords commerciaux signés début octobre entre la Commission européenne et le Maroc, le diplomate sahraoui a précisé « Tout

simplement parce que ces accords ne respectent pas les décisions de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et son arrêt du 4 octobre 2024 qui avait annulé les précédents accords ». Comme ceux-ci, les nouveaux accords violent au moins deux points importants de cette jurisprudence : les produits agricoles en provenance du Sahara occidental doivent être étiquetés comme tels ; et leur exportation par le Maroc doit être soumise au « consentement explicite ou implicite » du peuple sahraoui, a-t-il estimé. L'appellation d'origine « Sahara occidental » étant inacceptable par l'occupant marocain, les négociateurs ont proposé d'adopter deux désignations inédites se rapportant aux régions de Dakhla et Laâyoune [les deux principales villes du territoire]. Mais ces appellations ne sont pas conformes au droit commercial européen qui exige la mention du pays d'origine. Ce point induit aussi une concurrence déloyale vis-à-vis des producteurs européens [de melons et de tomates cerises en particulier] comme l'estimait la Confédération paysanne en portant le sujet

devant la CJUE. Quant au consentement du peuple sahraoui, il est évacué en quelques lignes du préambule où l'on vante les avantages dont bénéficieraient les populations locales du fait du développement économique.

L'arrêt de la CJUE de 2024 est un socle juridique solide pour empêcher toute forme de prédation des ressources du Sahara occidental : produits agricoles et de la mer, énergie, tourisme, phosphates, etc. Nous continuerons à l'utiliser pour nous opposer aux entreprises impliquées dans cette colonisation économique. La société civile peut aussi nous y aider, comme ce fut le cas avant-hier (mercredi 26 novembre) avec des manifestations dans le sud de la France contre l'importation illégale de tomates cerises par les entreprises Azura et Carrefour. Quant au nouvel accord commercial, il doit bientôt être officiellement transmis au Parlement européen par le Conseil. Et nous pensons que, cette fois, il ne passera pas, a conclu la même source.

R. I. et SPS

590 ACTES DE VIOLATION DU CESSEZ-LE-FEU

Au moins 356 personnes tuées depuis octobre à Ghaza

Le cessez-le-feu annoncé en grande pompe à Ghaza, censé entrer en vigueur le 10 octobre 2025, n'a jamais été qu'une fiction diplomatique. Dans la réalité rugueuse du territoire assiégé, les habitants ne connaissent qu'un répit illusoire, constamment brisé par de nouvelles frappes israéliennes. Chaque jour apporte son lot d'explosions, de tirs, de destructions programmées. Rien ne ressemble à une trêve, tout renvoie au continuum d'une guerre qui refuse de mourir.



PH: DR

Les chiffres livrés par les autorités locales sont implacables : 591 violations israéliennes depuis l'annonce du cessez-le-feu. 356 morts, 908 blessés, et 607 corps retirés des décombres depuis le 11 octobre. La guerre totale, elle, a déjà fait 70 103 morts et 170 985 blessés depuis le 7 octobre 2023, un bilan qui écrase les repères habituels de la tragédie.

Le bureau d'information gouvernemental de Ghaza, désormais habitué à compter les morts à un rythme mécanique, alerte sur un constat évident : l'occupation n'a cessé aucune de ses opérations offensives. Elle a simplement changé de méthode, multipliant les attaques ciblées, les dynamitages nocturnes, les frappes aériennes ponctuelles mais répétitives, comme pour effacer toute trace d'un possible retour à la normalité.

UN DÉCOR PERMANENT DE LA « TRÊVE »

Dimanche, plusieurs régions du territoire ont été secouées par des bombardements successifs. Les avions israéliens ont frappé l'est du camp d'Al-Bureij, un des derniers espaces densément peuplés du centre du territoire. À Rafah, six frappes ont martelé l'est de la ville, tandis qu'à Khan Younès, l'artillerie ciblait une maison de Bani Suhaila. Plus au nord, des détonations ont secoué Choujaïya après une attaque aérienne. L'armée a même utilisé trois engins explosifs télécommandés — décrits localement comme des « robots » — déclenchés dans les zones orientales. Le vacarme s'est propagé à travers Ghaza, signe d'une opération lourde menée sous le vernis de la « trêve ». Pendant que le fracas des explosions secoue la nuit, les hélicoptères d'attaque arrosent Jabalia de rafales prolongées. Le cessez-le-

feu est un texte, l'occupation est un fait. Et le fait, ici, écrase tout le reste.

L'OCCUPATION DÉTRUIT 90 % DES STATIONS D'EAU

À la douleur du feu s'ajoute celle, plus lente, de la soif. Pedro Arrojo-Agudo, rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'eau, décrit une situation « intentionnellement catastrophique ». Selon lui, l'occupation a détruit près de 90 % des stations d'eau du territoire depuis le début de la guerre. L'eau potable, déjà rare, est devenue quasiment inaccessible. Les puits sont hors service par manque de carburant, les unités de dessalement sont paralysées. Les quelques sources disponibles sont salées ou contaminées. Des milliers de familles boivent une eau impropre, porte d'entrée vers des maladies hydriques redoutées, dont le choléra. L'expert ne mâche pas ses

mots : même sous cessez-le-feu, « l'entreprise d'anéantissement se poursuit ».

LE CARBURANT MANQUE

Sans carburant, une ville ne respire plus. À Ghaza, elle suffoque. L'Union des municipalités de Ghaza a tiré la sonnette d'alarme depuis Khan Younès : les quantités de carburant entrées dans le territoire depuis 50 jours ne suffisent pas à couvrir plus de cinq jours de fonctionnement minimal. Cinq jours pour les pompes des eaux usées. Cinq jours pour retirer les débris. Cinq jours pour maintenir un semblant d'hygiène. Cinq jours pour empêcher les inondations. Et ensuite, le noir. Les municipalités accusent directement l'occupation d'empêcher l'entrée du diesel, indispensable au cycle vital du territoire : pompage, assainissement, drainage, gestion des déchets, fonctionnement des ambulances.

85 % des installations municipales ont été détruites, un pourcentage qui donne le vertige. Dans certains quartiers, un simple épisode de pluie pourrait provoquer des inondations meurtrières. Les infrastructures ont été trop endommagées pour résister, et l'absence de carburant empêche toute réparation d'urgence.

UN TERRITOIRE AU BORD D'UNE RUPTURE TOTALE

Entre la faim, la soif, la destruction méthodique des infrastructures et la poursuite des attaques, Ghaza s'enfonce dans une crise humanitaire totale. Deux ans après le début de l'offensive israélienne, le territoire vit encore sous un siège hermétique qui interdit l'entrée de nourriture, de médicaments, de matériaux essentiels. Le ministère de la Santé signale que de nombreuses victimes restent sous les décombres, les équipes de secours étant incapables de les atteindre. Le bureau d'information estime à 9 500 le nombre de disparus, soit ensevelis soit introuvables depuis des mois. Les attaques contre la « ligne jaune », ce corridor de destruction contrôlée, se multiplient : Al-Bureij, Choujaïya, Tuffah, Rafah... Les mêmes noms reviennent, comme un carillon macabre. Le tableau est celui d'une trêve vidée de sa substance, remplacée par une guerre à intensité variable, menée au gré des décisions militaires de l'occupation. Les habitants de Ghaza vivent dans un entre-deux mortifère, où la paix proclamée n'est qu'un bruit lointain noyé sous le grondement des avions. La suite logique de ce tableau mène naturellement vers l'examen des positions internationales, longtemps timides face à la gravité d'une crise désormais hors de contrôle.

M. Seghilani

CISJORDANIE OCCUPÉE

Nouvelle flambée de violence des colons et de l'armée sionistes

La violence coloniale en Cisjordanie et les frappes israéliennes sur Ghaza poursuivent leur spirale, révélant, une fois de plus, l'impunité de l'occupation et l'effondrement effectif de l'accord de cessez-le-feu censé être en vigueur depuis octobre 2025.

Entre attaques de colons contre des civils et des terres agricoles en Cisjordanie, et bombardements aériens sur le sud et le centre de Ghaza, le terrain palestinien continue de subir une dégradation dramatique, loin de toute dynamique de désescalade. Selon des sources palestiniennes concordantes, quatre militants étrangers ont été grièvement blessés dimanche lors d'un assaut perpétré par des colons contre un groupe de solidaires installé dans le secteur de Ayn al-Dyoub, près d'Ariha. Les assaillants, une dizaine de colons masqués, auraient pénétré à l'aube dans la maison où logeaient les solidaires, les frappant « sauvagement » selon les témoignages recueillis. Les colons auraient également dérobé plusieurs effets personnels, dont des téléphones et des passeports. Parmi les blessés figurent trois ressortissants italiens et

un citoyen canadien, tous transférés à l'hôpital pour y recevoir des soins. L'attaque s'inscrit dans une intensification des actions violentes menées par les colons contre les civils palestiniens et les militants internationaux accompagnant les communautés menacées d'expulsion.

Colonisation rampante

Le même jour, des colons ont labouré des terres agricoles appartenant aux habitants de la ville de Sinjel, au nord-est de Ramallah, dans la zone appelée « al-Ma'rashya ». L'opération, menée à l'aide d'un tracteur introduit sur les terrains palestiniens, s'apparente à une tentative claire d'appropriation. L'activiste Mohammed Ghafri a dénoncé une manœuvre visant à créer un fait accompli sur le terrain. Dans la vallée du Jourdain, des colons ont détruit des réseaux d'irrigation dans la zone de al-Farsya, endommageant des dizaines de dunums de cultures irriguées, un acte récurrent destiné à rendre la vie impossible aux agriculteurs palestiniens. À Yassouf, à l'est de Salfit, quatre véhicules palestiniens ont été détruits avant l'aube par un groupe de colons. Ces exactions, coordonnées ou

tolérées par les forces israéliennes, constituent une stratégie de harcèlement permanent visant à étendre la présence coloniale au détriment des villages palestiniens, dans ce qui s'apparente à une politique d'annexion lente et rampante.

Vague d'arrestations et retrait israélien de Tubas après une opération de quatre jours

Les forces israéliennes ont simultanément mené une nouvelle série d'arrestations en Cisjordanie. Des jeunes ont été arrêtés dans la vieille ville de Naplouse, trois anciens prisonniers à Sa'ir près d'El Khalil, et trois autres habitants dans les localités de Deir Abu Mishal et Kafr Ni'ma, aux abords de Ramallah. Au total, 12 Palestiniens auraient été interpellés près d'El Qods dans la nuit de samedi à dimanche.

À Tubas, les forces d'occupation se sont retirées samedi après quatre jours d'une opération militaire qui a laissé derrière elle blessés, arrestations massives et destructions. D'après le Croissant Rouge palestinien, plus de 166 Palestiniens ont été blessés au cours de l'opération, dont 60 transférés à l'hôpital. Une équipe

médicale aurait été directement prise pour cible lorsqu'une grenade lacrymogène a été tirée sur son ambulance. Selon le Club des Prisonniers palestiniens, près de 200 habitants ont été arrêtés durant cette incursion, avant qu'une majorité d'entre eux ne soit relâchée.

ElQods : un Palestinien forcé de démolir sa propre maison

Dans ElQods colonisée, les autorités israéliennes ont encore contraint un Palestinien, Mohammad Karshan, à démolir lui-même son propre logement, officiellement pour absence de permis. Le phénomène, devenu courant, permet à l'occupation d'éviter les coûts de démolition tout en imposant aux familles palestiniennes des dépenses exorbitantes lorsqu'elles refusent de le faire. Depuis octobre 2023, plus de 1 000 démolitions ont été recensées, touchant 3 700 structures dans toute la Cisjordanie, y compris à El Qods-Est. Une politique de pression foncière systématique, parallèle aux violences des colons, qui visent à réduire la présence palestinienne dans les zones convoitées.

M. S.

BOUIRA. SOUS LA NEIGE

Tikjda connaît un afflux de visiteurs

La station climatique de Tikjda, située à une trentaine de kilomètres au nord-est de Bouira, a enregistré, ce week-end, un afflux de visiteurs venus de plusieurs wilayas du pays, pour admirer la nature et les paysages féeriques que leur offre ce site montagneux, notamment en cette période de neiges a-t-on constaté.



Ph: DR

Depuis mercredi dernier, des milliers de visiteurs ont afflué à Tikjda à bord de véhicules et de bus en provenance d'Alger, de Béjaïa, de M'Sila, de Boumerdès, de Médéa et de Blida, entre autres. Ils ont emprunté la route nationale n 33 qui relie Bouira au Centre national de sport et de loisirs de Tikjda (CNSLT), en passant par Haizer. Vendredi, dans la salle de réception du Centre, le téléphone n'a pas cessé de sonner et les employés ont travaillé d'arrache-pied pour répondre à tous les appels et enregistrer les demandes de réservation de leurs hôtes. Les respon-

sables du Centre ont assuré avoir tout mis en place pour accueillir les visiteurs qui affluaient en grand nombre sur les lieux. "Le Centre a affiché complet ce week-end en raison du grand nombre de visiteurs, notamment des familles venues profiter de la neige et de la nature", a affirmé Khaled Djellal, responsable de l'animation au CNSLT.

Samedi, des dizaines de véhicules et de bus de transport de voyageurs ont emprunté la route nationale n 5 pour rallier la station clima-

tique de Tikjda, en passant par l'El Adjiba, ou par la ville de Haizer. "Nous sommes en route pour Tikjda, ma famille et moi, pour visiter ce magnifique site et surtout profiter de la neige", a déclaré Smail, un cinquantenaire venu de la wilaya de Boumerdès. Durant tout le week-end, la circulation sur la RN 33 menant à Tikjda a été très lente et difficile en raison du grand nombre de véhicules l'empruntant et de la neige tombée en grande quantité ces derniers jours, notamment sur les hauteurs de la chaîne de

montagnes du Djurdjura. Pour débloquer la situation et fluidifier la circulation, la Gendarmerie nationale (GN) est intervenue et a déployé des effectifs sur place afin de rassurer les familles et d'assurer leur sécurité.

Une ambiance bon enfant règne au CNSLT comme aux alentours du site, redonnant ainsi à la station touristique son charme hivernal. Le retour de la neige sur les sommets de Tikjda a également attiré les passionnés de ski, qui sont arrivés en nombre pour pratiquer leur sport favori sur le seul site enneigé d'Akouker. Malgré le froid glacial qui régnait en altitude, d'autres visiteurs, principalement des jeunes, ont opté pour des randonnées pédestres, au milieu de la nature, afin de découvrir les lieux et de rompre avec la routine de la semaine.

Pour beaucoup de familles, la visite de Tikjda sous la neige a été une source de joie, notamment pour leurs enfants qui ont pu profiter de la poudreuse et admirer les paysages naturels de ce site touristique en montagne.

Par ailleurs, les services de la Protection civile, présents eux aussi sur place, ont appelé les visiteurs à faire preuve de vigilance.

GUELMA. COMMUNE D'OUED ZENATI 36 familles relogées dans des appartements neufs

Trente-six (36) familles de trois quartiers du centre de la commune d'Oued Zenati, dans la wilaya de Guelma, ont été relogées samedi dans des appartements neufs. L'opération a concerné les familles qui occupaient des habitations précaires dont certaines menaçaient la ruine des cités Mustapha-Benboulaïd, El Hadaïk-1 et El Hadaïk-2 au chef-lieu de cette commune éloignée de 44 km à l'Ouest de la ville de Guelma. Les familles bénéficiaires ont été relogées dans des appartements de type public locatif à la cité 230 logements (Ellouz) à l'intérieur du tissu urbain d'Oued Zenati et les autorités locales ont entamé la démolition des habitations précaires dès leur évacuation. L'opération de relogement et de démolition des constructions précaires s'est déroulée dans de bonnes conditions d'organisation en présence des autorités de la daïra d'Oued Zenati, de l'Assemblée populaire communale (APC) et des représentants de l'Office de promotion et gestion immobilières (OPGI), des services de la sûreté nationale et de la protection civile.

MÉDÉA. DÉVELOPPEMENT 21 projets concrétisés dans la daïra d'Ouzera

Vingt-et-un (21) projets de développement ayant un impact direct sur les conditions de vie des habitants des communes de la daïra d'Ouzera, dans la wilaya de Médéa, ont été concrétisés en 2025, et d'autres sont en cours de réalisation, a-t-on appris, samedi, auprès d'un responsable local. Au total, 21 projets sur les 28 octroyés aux communes d'Ouzera, El-Hamdania, Benchocao et Tizi-Mahdi pour l'exercice 2025 ont été achevés et mis en service, a fait savoir le chef de la daïra d'Ouzera, Boubaker Lagraa. Ces projets concernent principalement les domaines de l'adduction en eau potable, de l'assainissement, de la réhabilitation des voies d'accès secondaires aux différents centres urbains de ces communes, ainsi que l'ouverture de routes de désenclavement, a-t-il précisé. Sept autres projets, dont le taux d'avancement des travaux avoisine les 90 %, seront livrés dans les toutes prochaines semaines. Le chef de daïra a également annoncé le lancement récent des travaux de réalisation dans la commune d'Ouzera d'un Collège d'enseignement moyen (CEM), ainsi que d'un projet de réalisation de classes d'extension dans deux écoles primaires. Par ailleurs, un projet de réalisation d'une polyclinique et d'une infrastructure de sûreté est en cours dans le pôle urbain de Haouch Bayazid, tandis que les travaux d'extension et d'aménagement du siège de la commune d'El-Hamdania, engagés dans le cadre de l'amélioration du service public, sont presque terminés, a souligné le chef de daïra.

SAÏDA. DANS LE CADRE DE L'EXTENSION DE L'ENTREPRISE PUBLIQUE « ENAD »

Lancement prochain d'une unité de production d'insecticide

Une unité de production d'insecticide sera lancée « prochainement » à Saïda, dans le cadre du projet d'extension de l'entreprise publique de produits de nettoyage et d'entretien « ENAD », a indiqué, mardi, le wali Amoumen Marmouri. Le wali a souligné, lors de sa visite à cette entreprise située dans la zone industrielle de la ville de Saïda, qui s'inscrit dans le cadre d'une tournée d'inspection de plusieurs entreprises économiques publiques, que cette nouvelle unité sera réalisée sur une superficie de 2.000 m 3 et permettra l'augmentation des capacités de production de l'entreprise ENAD et la

création de nouveaux postes d'emploi. Il a ajouté que l'entreprise bénéficiera également d'une opération de réhabilitation, qui sera lancée au début de l'année prochaine, comprenant la réparation des toitures, la réalisation d'un mur de protection, ainsi que l'aménagement d'un espace d'exposition et de vente de ses produits. L'entreprise publique « ENAD » de Saïda est spécialisée dans la production de produits d'entretien automobile, ainsi que de produits de nettoyage domestique et corporel. Selon les explications fournies par son directeur, Benmoussa Ahmed, la capacité de production du liquide de

refroidissement automobile atteint 20 tonnes par jour. Le wali a salué les résultats positifs enregistrés dans la production de cette matière, soulignant la possibilité pour l'entreprise de s'orienter vers l'exportation. Par ailleurs, le wali a inspecté également l'unité de confection et de couture de Saïda, qui emploie plus de 80 travailleurs, ainsi que le complexe industriel du papier et de la cellulose de la commune d'Ouled Khaled, qui procède actuellement à la mise en service expérimental de ses équipements en vue de relancer la production de carton ondulé.

Pub

المكتب العمومي للتوثيق للاستأذ: بلقاسم طارق فتح الدين
موفق ب: حي 19 مارس 1962 (40 مسكن) بسور الغزلان (ولاية البويرة)
الهاتف فاكس: 026.75.82.39/07.94.82.07.03 - البريد الإلكتروني: beltarik100@gmail.com
سايح أحمد سليم بن عبد الكريم
01/10 - 1436025 109: السجل التجاري رقم: 0283802
بيع محل تجاري (قاعدة تجارية) - النشرة الأولى

بموجب عقد حرر بمكتبنا بتاريخ: 23/11/2025م ومسجل، بإع السيد/سايح أحمد سليم بن عبد الكريم إلى السيد/موييسي سيد أحمد بن محمد، محل تجاري (قاعدة تجارية)، يقع بالطابق الأرضي من عقار كان بن: أو مال شارع "جان مرموز" خالباشارع مزاني مختار وحشيش مناد ببلدية سور الغزلان (ولاية البويرة)، بكل عناصره المادية والمعنوية، استثمره البائع/ سايح أحمد سليم بن عبد الكريم حسب السجل التجاري المقيّد بالفرع المحلي للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية البويرة تحت الرقم: 109: 1436025 - 01/10. قطاع النشاط: التوزيع بالتجزئة (القارة وغير القارة). رمز النشاط: تجارة بالتجزئة للحوم، الدواجن و البيض (501303)، بشن قدره: مليونان وستمائة ألف دينار جزائري وصفر سنتيم (2.600.000,00 دج)، تقدم الاعتراضات المحتملة لمكتب التوثيق خلال الأجال القانونية.

تم إيداع نسختان لدى الفرع المحلي للسجل التجاري لولاية البويرة.

للإعلان، الموفق

المكتب العمومي للتوثيق للاستأذ: بلقاسم طارق فتح الدين
موفق ب: حي 19 مارس 1962 (40 مسكن) بسور الغزلان (ولاية البويرة)
الهاتف فاكس: 026.75.82.39/07.94.82.07.03 - البريد الإلكتروني: beltarik100@gmail.com
م.ش.و.ذ.م.داس أور

المقر الاجتماعي: حي صالح عبد العزيز قسم 15 مج 61 محل رقم 01 الطابق الثاني ببلدية بسور الغزلان (ولاية البويرة)
الرأسمال الاجتماعي: مائة ألف دينار جزائري وصفر سنتيم (100.000,00 د.ج)
السجل التجاري رقم: 0283802

حل الشركة

بموجب عقد حرر بمكتبنا بتاريخ: 14/10/2025م ومسجل، قرر الشريك الوحيد السيد/ نعموري محمد بن العلامي، حل المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المسماة: "داس أور" ابتداء من تاريخ: (14/10/2025م)، كما قرر الشريك الوحيدتين نفسه مصفيا للشركة، من أجل تصفيتهما واستكمال الإجراءات الشكلية لذلك وفقا للقانون.

تم إيداع نسختان لدى الفرع المحلي للسجل التجاري لولاية البويرة.

للإعلان، الموفق

المكتب العمومي للتوثيق للاستأذ: بلقاسم طارق فتح الدين
موفق ب: حي 19 مارس 1962 (40 مسكن) بسور الغزلان (ولاية البويرة)
الهاتف: 026.75.82.39/07.94.82.07.03 - البريد الإلكتروني: beltarik100@gmail.com
ش.ذ.م.م "طلال أي الجيري"

المقر الاجتماعي: حي المجاهدين مقاطعة 0411 رقم 02 (د)، بلدية عين وسارة (ولاية الجلفة)
الرأسمال الاجتماعي: مائة ألف دينار جزائري وصفر سنتيم (100.000,00 د.ج)
السجل التجاري رقم: 0304178

تعديل القانون الأساسي للشركة

بموجب عقد حرر بمكتبنا بتاريخ: 02/11/2025م والمسجل، قرر الشركان السادة/ أعراب عبد الرحيم بن بلعيد، حسوس مراد بن التونسي، تعديل القانون الأساسي للشركة بإزالة الشريك/ حسوس مراد بن التونسي عن طريق الهبة الخمس (05) حصص اجتماعية للشريك الجديد المنضم للشركة/ خليف عمر بن مختار. والباقي بدون تغيير.

تم إيداع نسختان لدى الفرع المحلي للسجل التجاري لولاية الجلفة.

للإعلان، الموفق

BLIDA. SUITE AUX CHUTES DE NEIGE

Affluence notable de visiteurs vers les hauteurs de Chréa

Les hauteurs de Chréa, dans la wilaya de Blida, ont enregistré en cette fin de semaine un afflux notable de familles de plusieurs wilayas du pays pour profiter des paysages enneigés qui rehaussent la beauté de cette région touristique, a constaté l'APS.

Comme chaque année, l'apparition de la neige attire un grand nombre de visiteurs, ce qui nécessite la mise en place de dispositifs de sécurité pour assurer la fluidité de la circulation et garantir la sécurité des citoyens. La direction locale de la Protection civile a déployé d'importants moyens humains et matériels pour assurer les interventions d'urgence, fournir les premiers secours si nécessaire et prodiguer des conseils aux visiteurs. L'équipe de recherche et d'intervention en zones difficiles est présente sur place depuis les premières chutes de neige au niveau du club de ski.

Par ailleurs, les services concernés ont appelé les citoyens à éviter les sentiers escarpés et glissants, ainsi que les zones à forte pente. Les visiteurs de Chréa ont apprécié la présence rassurante des



agents de la Protection civile, notamment pour leurs conseils relatifs aux risques liés au froid et à l'hypothermie, concernant les enfants, entre autres.

La Conservation des forêts et le Parc national de Chréa ont également mobilisé les ressources humaines nécessaires pour assurer la sécurité du public, notamment en cas de chute de branches ou d'arbres, et pour l'accompagner dans les zones forestières. De son côté, l'Assemblée populaire communale (APC) de Chréa a mis en place un dispositif spé-

cial pour accueillir les visiteurs, éviter les encombrements, organiser le stationnement et assurer la présence du personnel médical et paramédical, selon son président, Samir Smailia. Les visiteurs de l'Ouest ont souligné que l'ouverture de la route dépendant de Bouarfa à Chréa leur avait facilité l'accès au site et leur avait permis d'éviter les embouteillages sur le CW37 dépendant de Blida aux hauteurs de Chréa. Les visiteurs en provenance de l'Est ont émis le même avis concernant le CW49 dépendant Tabainet à

Chréa, qui a également contribué à alléger la pression sur la RN37, souvent saturée en raison de ses nombreux virages et de la densité du trafic.

A noter que les services de la commune ont pris toutes les mesures préventives nécessaires pour garantir l'ouverture des routes menant à Chréa en cas de fortes chutes de neige.

Quatre (4) chasse-neige sont à disposition, ainsi qu'un stock de 100 tonnes de sel industriel, en plus des réserves de la direction des Travaux publics, a indiqué le président de l'APC.

TIMIMOUN. LES PROJETS ASSOCIATIFS FINANCÉS PAR LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

Thème d'une rencontre d'information

Les projets associatifs financés par le ministère de la Jeunesse pour l'exercice 2025 ont été au centre de la

CONSTANTINE. DÉPISTAGE PRÉCOCE DU CANCER DE LA PROSTATE

Près d'un millier d'examens effectués

Près d'un millier d'examens de dépistage précoce du cancer de la prostate, a été réalisé par l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) en urologie, néphrologie et transplantation rénale, situé, à la cité Daksi Abdeslam de Constantine, dans le cadre du mois de novembre bleu 2025, à-on avis samedi auprès d'un cadre pertinent de cet établissement de santé. Ces examens comprenant l'analyse sanguine connue sous l'acronyme (PSA), accompagnés de consultations médicales, avec un suivi médical rigoureux en cas de suspicion, ont ciblé des citoyens aussi bien de la wilaya de Constantine que des régions de l'Est du pays, dont les wilayas de Mila, de Skikda et de Jijel, a déclaré à l'APS le Pr Riyad Sayoud, chef du service de chirurgie urologique au sein de cet établissement de santé. Le programme tracé par les services de cet établissement a porté également sur l'organisation, durant cette période, de plusieurs actions de sensibilisation et d'orientation sur les méthodes de prévention contre cette maladie silencieuse et asymptomatique afin d'éviter des complications graves, a encore révélé le même praticien, également superviseur de cette campagne de dépistage.

rencontre d'information tenue, samedi à Timimoun, en présence d'un représentant du ministère, des autorités locales et des représentants du mouvement associatif local. La rencontre, qu'a ouvert l'Institut de technologie spécialisé en agronomie saharienne, entre dans le cadre de la nouvelle approche portant sur le suivi par le ministère de la Jeunesse des projets financés et la vulgarisation de la plateforme numérique « Charaka » (Partenariat) permettant aux jeunes et aux entreprises de jeunes l'accès aux informations liées au secteur de la jeunesse et d'y soumettre leurs demandes d'appui à leurs projets, a indiqué le directeur de l'Office local des établissements de jeunes (ODEJ), Messaoud Metkouni. Les projets financés au titre de l'exercice actuel sont afférents à la création de contenus numériques à carac-

tère éducatif, aux projets d'environnement pédagogique, à la préservation du patrimoine, à la consolidation des relations intergénérationnelles et à la valorisation du patrimoine matériel et immatériel de Timimoun. Intervenant à cette occasion, le wali de Timimoun, Benamar Souana, a salué les efforts déployés par le secteur de la Jeunesse en matière de soutien aux associations juvéniles, notamment celles ayant bénéficié de financements de leurs projets, avant de saluer l'initiative du ministère de la Jeunesse à travers les programmes d'appui au mouvement associatif. La rencontre a permis également de vulgariser la plateforme numérique « Charaka » et son impact et importance dans la communication entre les acteurs du secteur et le financement des projets de jeunes.

TLEMSEN. RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

20 puits artésiens et quatre stations de pompage raccordés

La Société de distribution de l'électricité et du gaz de Tlemcen a annoncé, dans un communiqué samedi, avoir raccordé au réseau électrique depuis le début de l'année, 20 puits artésiens et quatre stations de pompage d'eau.

Les puits concernés sont répartis dans les communes de Sabra, Msirda El-Fouaga, El-Aricha, Terny, El-Bouhi, Ain Fezza, Che-

touane, Beni Senous, Seb-dou et Ain Tellout. Dans le cadre de cette opération, plus de 7 kilomètres de réseau électrique ont été installés, ainsi que 20 transformateurs électriques.

Par ailleurs, quatre stations de pompage situées dans les communes de Sidi M'djahed, Ain Youcef, Honaine et le village d'Ain El-Hadjar ont également été raccordées à l'électri-

té afin de renforcer l'alimentation en eau potable dans ces zones rurales. Selon le communiqué, ces interventions s'inscrivent dans le cadre des orientations des hautes autorités visant à soutenir le développement rural, à renforcer la sécurité hydrique et énergétique des communes de la wilaya, et à accompagner les agriculteurs ainsi que les investisseurs du secteur agricole.

EL-MENIAË. POMMES DE TERRE D'ARRIÈRE-SAISON

Prévision de récolte de plus de 920.000 Qx

Une prévision de récolte de plus de 920.000 quintaux de pommes de terre d'arrière-saison est attendue cette saison dans la wilaya d'El-Meniaa, à-on informé samedi auprès de la Chambre locale de l'agriculture. La récolte sera effectuée sur une superficie globale de 2.400 hectares, irrigués sous pivots, avec un rendement prévisionnel atteignant les 400 quintaux à l'hectare, a précisé le président de la Chambre agricole, Ouled-Laid Harrouz. Cette superficie est localisée en majeure partie dans la commune de Hassi-Lefhal et au niveau des périmètres de Gouiret Moussa et Hassi-Ghanem (Nord d'El-Meniaa), at-il ajouté. Selon les services agricoles de la wilaya, les capacités de stockage sont disponibles pour permettre de consacrer une partie de la production à la consommation, au niveau du marché local et national, et une autre comme semences aux agriculteurs à travers différentes wilayas du pays. Les professionnels du secteur expliquent, de leur côté, que la vague de froid ayant affecté la région dernièrement a contraint les agriculteurs à ralentir leur récolte de crainte que la persistance de ces conditions climatiques ne perturbe les phases de croissance de cette culture. La campagne de récolte de la pomme d'arrière-saison dans la wilaya d'El-Meniaa doit démarrer à la fin de décembre prochain, selon la même source qui augure d'une "bonne" production, en même d'assurer la stabilité et la disponibilité de ce produit sur le marché durant les prochains mois. M. Harrouz rappelle que les agriculteurs bénéficient du soutien des services agricoles, à travers la fourniture de semences et l'accompagnement technique en vue de leur permettre d'améliorer le rendement et de développer cette culture.

AÏN-OUSSERA. INDUSTRIE

Bientôt une unité de production de pâte à papier

Le tissu industriel de la wilaya d'Aïn Oussera sera renforcé par une unité spécialisée dans la production de pâte à papier, dans le cadre du soutien de l'économie nationale par cette matière première, à-on informé, samedi, des services de la wilaya. Cette unité, qui a fait l'objet d'une visite des autorités locales ce week-end, va contribuer au renforcement de la production nationale de matériaux utilisés dans l'industrie du carton, dans le recyclage, et dans la fabrication de rouleaux de papier à usage bureautique. L'investissement, d'une valeur globale de 80 millions de dollars, est en cours de réalisation sur une superficie de près de 30 hectares. Dans une première étape, la mise en service d'une ligne de production a généré 15 millions de dollars, permettra la création de 300 emplois directs et 1.000 emplois indirects. Une fois les deux lignes de production de l'usine totalement opérationnelles, elles assureront près de 1.500 emplois directs et 5.000 autres indirects, avec un système d'exploitation en trois équipes de huit (8) heures chacune. Selon les explications fournies sur place, cette unité, appelée à réduire la facture d'importation et à assurer la disponibilité de matières premières pour les industries du papier et du carton, devrait entrer en production au cours du premier trimestre 2026, avec l'intégration de technologies de pointe en matière de fabrication de papier, de carton et de rouleaux à usage industriel.

SPORTS

COUP D'ENVOI AUJOURD'HUI DE LA COUPE ARABE
FIFA QATAR 2025

Saïfi place l'Algérie parmi les grands favoris

Alors que le coup d'envoi de la Coupe arabe FIFA 2025 au Qatar sera donné aujourd'hui, les pronostics commencent déjà à se multiplier. Parmi les voix les plus écoutées figure celle de Rafik Saïfi, ancien international algérien et ex-figure emblématique des Verts.

Invité sur le plateau de l'émission « Locker Room » diffusée par la chaîne qatarie Al-Kass, Saïfi n'a pas hésité à afficher un optimisme assumé concernant les chances de l'Algérie dans cette compétition régionale très attendue.

Avec son franc-parler habituel, Saïfi a livré une analyse directe et sans détour : « Je dis que l'Algérie est l'équipe la plus proche de remporter la Coupe arabe. Inchallah, la sélection conservera son titre ». Un message fort, qui résonne comme un rappel du sacre historique des Verts en 2021, acquis dans ce même pays hôte, le Qatar. Ce triomphe reste encore gravé dans la mémoire des supporters, et représente pour Saïfi un socle solide sur lequel s'appuyer.

L'un des arguments majeurs avancés par Saïfi pour justifier ce statut de favori est la continuité du staff technique. « Nous avons une équipe solide. Les noms peuvent changer, mais le staff technique reste le même, et je souhaite bonne chance à l'entraîneur Madjid Bougherra ».

Madjid Bougherra, artisan du succès de 2021, jouit d'une crédibilité particulière auprès des anciens joueurs comme auprès des supporters. Selon Saïfi, cette stabilité technique représente un avantage déterminant, surtout dans les compétitions courtes où la cohésion et la connaissance du groupe priment sur les individualités.

Saïfi reconnaît néanmoins que l'équipe pourrait connaître quelques ajustements :



Phs : DR

départs, arrivées, évolution de certains joueurs... Mais pour lui, cela ne remet aucunement en cause la compétitivité des Verts. L'Algérie dispose aujourd'hui d'une base solide, composée de joueurs évoluant dans des championnats variés, dotés d'expérience et de caractère, capables d'assumer la pression d'un tournoi international. Bien que confiant, l'ancien attaquant du MC Alger n'a pas minimisé la force des adversaires qui croiseront la route de l'Algérie : « Il y aura des sélections très compétitives dans le tournoi : le pays organisateur, la Tunisie, le Maroc, l'Égypte, l'Arabie saoudite, l'Irak ou encore la Jordanie. Chacune de ces équipes possède des

arguments ». Malgré cette diversité d'adversaires, Saïfi estime que l'Algérie a toutes les qualités nécessaires pour rivaliser avec chacun d'entre eux.

En conclusion, Rafik Saïfi a tenu à rappeler son attachement à l'esprit sportif et à la fraternité entre les Nations arabes : « Nous souhaitons bonne chance à toutes les équipes, et inchallah, le titre reviendra à l'Algérie. » Son optimisme reflète celui d'une grande partie du public algérien, impatient de revoir son équipe brillamment défendre son titre et confirmer une fois encore son statut de Nation majeure du football arabe.

Hakim S.

PETKOVIC REVOIT SES PLANS

Doha, terrain d'expérimentation avant la CAN 2025

À quelques semaines seulement du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des Nations 2025, le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, a pris une décision surprenante : rouvrir la porte de l'équipe nationale aux joueurs qui vont participer à la Coupe arabe 2025 au Qatar. Cette décision marque un revirement stratégique pour le technicien qui avait précédemment fermé l'accès à certains joueurs de l'EN A'. Aujourd'hui, les impératifs techniques et les circonstances actuelles l'ont amené à revoir ses choix.

Petkovic suit de près les performances des joueurs de Madjid Bougherra, lors de la coupe arabe qui débute aujourd'hui à Doha, avant de publier sa liste définitive le 10 décembre. L'objectif est clair : identifier les éléments capables d'apporter une valeur ajoutée à la sélection



algérienne pour la CAN 2025 au Maroc.

Parmi les joueurs sur la radar du coach national, on peut citer Youcef Atal. Ce dernier, de retour à la compétition après une blessure, bénéficie d'une opportunité pour retrouver sa pleine forme

grâce à sa participation avec l'équipe A'.

Il y a aussi Mohamed Amine Tougaï qui pourrait également intégrer la liste finale, malgré une longue période d'absence, grâce à sa qualité technique et son rôle stratégique dans l'axe défensif.

Adel Boulbina est la surprise de la saison : auteur d'un triplé lors de la dernière sortie de son équipe qatarie, Al-Duhaïl en Ligue des champions d'Asie, il se distingue par sa polyvalence et son profil offensif rare, côté gauche. Petkovic envisage sérieusement de lui offrir une place pour la CAN, surtout en l'absence de Belaïli et Gouiri.

La Coupe arabe au Qatar se transforme en terrain d'expérimentation pour la sélection algérienne. Chaque match est une occasion de tester de nouvelles combinaisons et de réévaluer les options avant l'échéance continentale.

En résumé, Doha pourrait transformer le destin de trois joueurs clés : Atal, Tougaï et Boulbina, alors que Petkovic se prépare à mélanger les cartes pour construire la meilleure équipe possible pour la CAN 2025.

H. S.

COUPE DE LA CAF ET LIGUE DES CHAMPIONS

Un début de campagne africaine inquiétant pour les clubs algériens

La campagne africaine de cette saison a démarré sous de sombres auspices pour plusieurs clubs algériens, révélant une fois de plus les limites structurelles du football national. Outre la lourde défaite du CR Belouizdad en Coupe de la CAF, le MC Alger et la JS Kabylie ont eux aussi entamé la phase des poules de la Ligue des champions par deux faux pas qui interpellent et suscitent de vifs débats chez les supporters comme chez les techniciens.

LE CR BELOUIZDAD : UN NAUFRAGE ATTRIBUÉ AUX CHOIX DE RAMOVIĆ

Le revers du CR Belouizdad au Congo en s'inclinant face à la formation locale d'Otoho a provoqué une onde de choc chez les supporters. La majorité d'entre eux pointent du doigt les choix initiaux de l'entraîneur Bojan Ramović, jugés inadaptes à l'adversité du match et au profil de l'adversaire.

Si la responsabilité d'un coach peut, ponctuellement, expliquer une contre-performance, d'autres observateurs relativisent : le club congolais, bien que jeune — fondé en 2014 — dispose d'un modèle de développement basé sur la formation, l'académie et la valorisation méthodique de ses jeunes. Une politique sportive claire, qui contraste avec les lacunes structurelles du football algérien.

HELLAS VÉRONE Rafik Belghali inscrit son premier but en Serie A

Le latéral droit international algérien, Rafik Belghali, a inscrit son premier but en championnat italien avec son club Hellas Vérone, lors de la défaite concédée en déplacement face au Genoa (1-2), ce samedi à l'occasion de la 13e journée de Serie A. Le défenseur des "Verts" a ouvert le score pour Vérone après 21 minutes de jeu, avant que les locaux n'égalent par Lorenzo Colombo à la 40e minute. En seconde période, Morten Thorsby a offert la victoire au Genoa en marquant le second but mais à la 62e minute, permettant à son équipe de s'éloigner provisoirement de la zone de danger. Agé de 23 ans, Belghali signe ainsi sa première réalisation avec Vérone dans ce qui constitue sa première expérience en Serie A, lui qui a rejoint le club italien l'été dernier en provenance du club belge de Malines. Belghali avait reçu sa première convocation en sélection nationale en octobre dernier lors des deux dernières rencontres de qualifications au Mondial-2026, face à la Somalie (3-0) et à l'Ouganda (2-1), où il avait débuté les deux matchs. Le latéral droit a également pris part aux deux rencontres amicales disputées par l'équipe nationale en novembre à Djeddah (Arabie saoudite), contre le Zimbabwe (3-1) et l'Arabie saoudite (2-0), match au cours duquel il avait inscrit son premier but sous les couleurs algériennes.



Ce revers suscite une réflexion plus large : malgré des sommes considérables investies chaque saison dans les clubs algériens, les résultats ne suivent pas. Le problème n'est plus circonstanciel, mais structurel. Le déficit criant de formation locale, l'absence de projets sportifs pérennes et la faiblesse du championnat national constituent aujourd'hui des handicaps majeurs face à des clubs africains qui, malgré des moyens parfois plus modestes, travaillent avec une logique d'investissement technique sur le long terme.

Comme le résumait certains spécialistes : « Qui n'avance pas, recule. » Une maxime qui s'applique parfaitement à un football algérien qui peine à moderniser ses bases.

Malgré ce faux pas, le CR Belouizdad conserve toutefois de réelles chances de qualification pour les quarts de finale de la Coupe de la CAF, à condition de réagir rapidement.

MC ALGER : UN RETOUR EN LIGUE DES CHAMPIONS AU GOÛT AMER

Le MC Alger, pourtant auteur d'un bon début de saison nationale, a lui aussi, raté son entrée en lice dans la phase des poules de la Ligue des champions. Manque de réalisme, erreurs défensives évitables et difficulté à imposer le rythme ont plombé une équipe qui ambitionne de faire mieux que lors de la précédente saison.

En récoltant un point en deux matchs de la phase des poules cela rappelle que le passage du championnat national aux joutes africaines

nécessite un niveau de rigueur et d'intensité que le MCA peine encore à retrouver après plusieurs années d'absence à ce niveau.

JS KABYLIE : UN SCÉNARIO DÉJÀ VU

De son côté, la JS Kabylie n'a pas su faire mieux pour son entrée dans la compétition. Entre fébrilité, manque de cohésion et absence d'automatismes offensifs, les Canaris ont confirmé que leur chantier de reconstruction est loin d'être achevé. Les supporters, lucides, montrent leur inquiétude : la JSK n'a toujours pas retrouvé la stabilité sportive et administrative nécessaire pour rivaliser avec les meilleures formations du continent.

La concomitance de ces débuts ratés n'est pas un hasard. Elle traduit un problème profond : faiblesse de la formation de base, manque de stabilité technique, absence de projets à long terme, dépendance à des solutions de court terme, difficulté à s'adapter aux styles de jeu africains.

Alors que des équipes plus jeunes, mieux structurées et dotées de projets sportifs solides progressent à grande vitesse, les clubs algériens semblent stagner.

Seule l'USM Alger est en train de déroger à la règle. La formation de Soustara, rentrée au pays, de son déplacement au Maroc, avec trois points dans les bagages, caracole en tête de son classement et a déjà fait un pas intéressant dans la course à la qualification aux quarts de finale.

Hakim S.

HIMAD ABDELLI DANS LE VISEUR DE L'OLYMPIQUE DE MARSEILLE

Un mercato hivernal sous tension

Le mercato hivernal approche, et les premières rumeurs commencent déjà à agiter la Ligue 1 de France. Parmi les dossiers les plus surveillés, celui du jeune international algérien Himad Abdelli attire particulièrement l'attention. Selon le quotidien français "L'Équipe", l'Olympique de Marseille envisagerait de renforcer son milieu de terrain offensif lors de la prochaine fenêtre de transferts, et Abdelli figurerait clairement sur sa liste de cibles prioritaires.

Agé de 25 ans, Himad Abdelli s'est imposé comme l'un des piliers d'Angers SCO, où il évolue en tant que milieu offensif. Sa capacité à créer des décalages, à distribuer le jeu et à se montrer décisif dans les phases offensives a fait de lui l'un des talents les plus prometteurs du championnat français. Sous contrat avec Angers jusqu'à l'été 2026, Abdelli bénéficie d'une certaine stabilité, ce qui rend tout transfert hivernal possible mais exigeant en termes de négociation. Le club angevin pourrait voir d'un bon œil une offre conséquente, mais il est également probable que le joueur et ses représentants cherchent à évaluer soigneusement les opportunités sportives et le temps de jeu qu'il pourrait obtenir à Marseille.

MARSEILLE À LA RECHERCHE DE CRÉATIVITÉ

L'OM, confronté à des besoins de renforts au milieu, voit en Abdelli un profil idéal : technique, rapide, capable de casser les lignes et de se projeter vers l'avant. Dans un championnat français où la créativité offensive fait souvent la différence, un joueur comme Abdelli pourrait apporter une alternative intéressante à l'animation de l'équipe, notamment dans les matchs à enjeu. Les dirigeants mar-

seillais observent le joueur depuis plusieurs mois, et son rendement avec Angers a consolidé sa place dans leur radar. Ce type de transfert pourrait également envoyer un signal fort aux supporters et à la concurrence : Marseille ne se contente pas de réagir, mais agit pour renforcer son effectif avec des jeunes talents à fort potentiel. Pour Himad Abdelli, un éventuel transfert à l'OM représenterait un tournant majeur dans sa carrière. Passer d'Angers à un club plus exposé, avec des ambitions européennes, serait à la fois un défi et une opportunité de se mesurer à un niveau supérieur. Le joueur pourrait ainsi se rapprocher de l'élite française et gagner en visibilité, ce qui pourrait également renforcer sa place en sélection nationale algérienne, où il n'est plus convoqué depuis juin dernier.

H. S.

LIGUE 2 (12E JOURNÉE)

La JSEB nouveau leader à l'Ouest, l'USB enchaîne à l'Est

Entre la prise de pouvoir de la JS El Biar à l'Ouest et l'échappée nette de l'US Biskra à l'Est, la 12e journée de Ligue 2, disputée vendredi et samedi, a été marquée par plusieurs tour-nants majeurs. Dans la course pour la montée comme dans celle de la lutte pour le maintien.

Groupe Centre-Ouest : La JS El Biar prend les commandes, El-Harrach reste au contact. Après le nul concédé vendredi par le CR Témouchent à domicile face au NA Hussein Dey (0-0), vendredi, la JS El Biar a saisi sa chance samedi pour s'emparer seule du fauteuil de leader. Les El-Biarois se sont imposés avec autorité face à l'ESM Koléa (3-1), une formation pourtant performante contre les équipes du haut de tableau. Avec 26 points, la JS El Biar devance désormais le CRT (25 pts). Dans la foulée, l'USM El-Harrach a signé une victoire courte mais essentielle contre la JS Texraïne (1-0). Les Har-rachis restent solidement sur le podium avec 24 points, à une longueur seulement du CRT. Le RC Kouba, de son côté, a été accroché à domicile par la JSM Tiaret (1-1). Un nul qui freine les ambitions du RCK (4e, 22 pts), tandis que la JSMT atteint les 15 unités. Le WA Mostaganem a réalisé l'une des belles opérations du week-end en s'imposant vendredi face au GC Mascara (3-0). Les Mostaganémois reviennent à hauteur de l'ASM Oran (19 pts), battue à Saïda (2-1). Le MC Saïda, grâce à ce succès, respire un peu mieux (15 pts), tandis que le GCM reste englué dans la zone rouge (8 pts). En bas de tableau, l'US Béchar Djedid a arraché un nul encourageant contre le WA Tlemcen (2-2), mais demeure lanterne rouge (5 pts). Le CRB Adrar, victorieux du RC Arbaâ (1-0), grimpe à 15 unités et enfonce un RCA toujours dernier (5 pts).

GROUPE CENTRE-EST : L'US BISKRA CREUSE L'ÉCART, BATNA CONFIRME, JIJEL ET TELAGHMA FREINÉS Leader incontesté, l'US Biskra a confirmé son excellente dynamique en s'imposant chez le MSP Batna (2-0). Les Biskris atteignent désormais 30 points, avec six unités d'avance sur leur dauphin, le CA Batna (24 pts), vainqueur du NRB Béni Oulbane (2-1). Le MO Béjaïa, qui avait ouvert la journée vendredi en dominant la JS Bordj Menaïel (1-0), se hisse provisoirement sur le podium avec 21 points, en attendant la mise à jour du classement dimanche et le déroulement du dernier match qui verra le déplacement de l'US Chaouïa (19 pts) chez l'IB Khemis El Khechna (8 pts). La JSD Jijel, accrochée par l'AS Khroub (0-0), perd deux points précieux dans la course au haut de tableau. Même scénario pour le NRB Teleghma, neutralisé par le NC Magra (0-0), un match où les occasions de but ont été rares. L'USM Annaba a manqué l'occasion de se rapprocher du trio de tête en s'inclinant à Constantine face au MO Constantine (2-1). Ce succès permet au MOC de remonter à 15 points, loin de la zone rouge. Dans le bas de tableau, le CR Béni Thour a dominé le HB Chelghoum Laid (3-1), confirmant les difficultés du dernier du classement (5 pts).

RÉSULTATS

Groupe Centre-Ouest	
Vendredi :	
US Bechar Djedid - WA Tlemcen	2-2
CR Témouchent - NA Hussein Dey	0-0
WA Mostaganem - GC Mascara	3-0
MC Saïda - ASM Oran	2-1

Samedi :	
JS El Biar - ESM Koléa	3-1
RC Kouba - JSM Tiaret	1-1
USM El-Harrach - JS Texraïne	1-0
CRB Adrar - RC Arbaâ	1-0

Classement :	Pts	J
1). JS El Biar	26	12
2). CR Témouchent	25	12
3). USM El-Harrach	24	12

Groupe Centre-Est	
Vendredi :	
MO Bejaia - JS Bordj Menaïel	1-0

Samedi :	
MO Constantine - USM Annaba	2-1
US Biskra - MSP Batna	2-0
JSD Jijel - AS Khroub	0-0
CA Batna - NRB Beni Oulbane	2-1
CR Béni Thour - HB Chelghoum Laid	3-1
NRB Telaghma - NC Magra	0-0

Joué hier	
IB Khemis El Khechna - US Chaouïa	

Classement :	Pts	J
1). US Biskra	30	12
2). CA Batna	24	12
3). MO Béjaia	21	12

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DU SPORT UNIVERSITAIRE

Hadj Ahmed Mohamed élu nouveau président

Le Professeur Hadj Ahmed Mohamed, originaire de la ville de Mascara, a été élu président de la Fédération algérienne du Sport Universitaire (FASU), marquant ainsi une nouvelle étape dans le développement du sport universitaire en Algérie.

Né le 30 janvier 1975 à Mascara, le Professeur Hadj Ahmed Mohamed est titulaire d'un doctorat en sciences économiques et occupe actuellement le poste de doyen de la Faculté des Sciences Économiques de l'Université de Mascara. Sa carrière académique est reconnue pour sa rigueur et son engagement envers la formation des jeunes universitaires. Parallèlement à sa carrière académique, le Professeur Hadj Ahmed est un sportif accompli, détenteur de la ceinture noire en karaté, et a représenté l'Algérie dans de nombreuses compétitions internationales, notamment en Russie, en Chine, à Taiwan, en Italie, ainsi que dans divers pays européens. Cette expérience internationale lui confère une vision unique sur le développement du sport universitaire et sur la promotion de l'excellence sportive parmi les étudiants algériens. Avant son élection à la présidence de la FASU, il a occupé le



poste de président de la ligue universitaire de Mascara, où il a contribué au renforcement des structures sportives locales et à l'organisation de compétitions régionales de grande envergure. Son élection à la tête de la Fédération constitue une promesse de dynamisme et de renouveau pour le sport universitaire en Algérie, en alliant excellence académique et performance sportive.

Le Professeur Hadj Ahmed Mohamed s'engage à promouvoir la pratique sportive au sein des universités, tout en favorisant la participation des

étudiants aux compétitions nationales et internationales.

Cette nomination symbolise également le rôle croissant des universitaires dans le développement du sport en Algérie, en mettant l'accent sur la discipline, la rigueur et la formation globale des jeunes talents.

Il s'agit d'ailleurs là de l'une des orientations des hautes autorités du pays qui sont en train de tout mettre en œuvre pour la réhabilitation des sports universitaire et scolaire, jadis de véritables viviers de champions.

Hakim S.

RALLYE INTERNATIONAL FÉMININ "LA SIRÈNE DE LA MÉDITERRANÉE"

Clôture à Biskra de la 4e édition

La quatrième édition du rallye international féminin "La sirène de la Méditerranée" s'est clôturée samedi, à l'issue de la troisième et dernière étape, disputée sur une distance de 107 km, entre Ouled Djellal et Biskra. La première étape de ce rallye, organisée sous le slogan "Nous parcourons notre pays sans accidents de la route", s'est déroulée entre Alger et Boussaâda, alors que la deuxième étape a été disputée entre Boussaâda et

Ouled Djellal. A leur arrivée à l'entrée occidentale de la capitale des Ziban, les participantes ont été accueillies par les responsables des directions de la jeunesse et des sports et du tourisme et de l'artisanat, ainsi que par des figures sportives locales et des adeptes des sports mécaniques. Dans une déclaration à l'APS, Dounia Hadjab, présidente de l'Association nationale pour la promotion et le développement du sport féminin, a

affirmé que ce rallye, marqué par une bonne organisation durant ses trois étapes, a connu une compétition serrée entre les participantes. Elle a également considéré que cette compétition dont l'objectif est de sensibiliser à la conjugaison des efforts de tous pour réduire les accidents de la circulation, est une opportunité pour découvrir la beauté des paysages du pays et de visiter les différents sites touristiques, à l'exemple des

magnifiques oasis de Biskra, ainsi que de choisir les meilleurs pilotes pour confectionner une équipe nationale féminine des sports mécaniques. Les participantes au rallye, organisées par l'Association nationale pour la promotion et le développement du sport féminin, visiteront les sites touristiques de la région dont les stations thermales de Biskra, le pont romain et le village rouge d'El Kantara.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE CANOË-KAYAK (2E JOURNÉE)

Six nouvelles médailles pour l'Algérie, dont quatre en or

La sélection algérienne (messieurs/dames) de canoë-kayak a glané six médailles (4 or, 1 argent et 1 bronze) samedi, lors de la deuxième journée des Championnats d'Afrique de la spécialité, qui se déroulent du 28 au 30 novembre courant à Luanda (Angola). Les médailles d'or ont été l'œuvre d'Aya Ferafd, dans l'épreuve du 500 mètres/K1 des U23/dames, ainsi que du tandem Walid Gherraf - Wassim Boukezoula dans l'épreuve du 500 mètres K2/Juniors, du tandem Ayoub Haïdara - Abdelhamid Djelloul dans l'épreuve du 500 mètres K2 seniors/messieurs et du tandem Aya Ferafd - Arabi Anfel dans l'épreuve du 500 mètres/K2 des seniors/dames. La médaille d'argent, quant à elle, a été glanée par le tandem Walid Tachache - Mohamed Marzougui dans l'épreuve du 500 mètres canoë (C2) des seniors/messieurs, au moment où Aya Ferafd a remporté la

médaille de bronze, en solitaire, dans l'épreuve du 500 mètres K1 des seniors/dames. Une moisson qui porte le total provisoire de la sélection nationale à neuf breloques, après deux journées de compétition : 5 or, 2 argent et 2 bronze. La première médaille d'or algérienne dans ces Championnats d'Afrique2025 a été l'œuvre du kayakiste Wassim Boukezoula, dans l'épreuve du 1000 mètres (K1)/Juniors, au moment où son compatriote Walid Tachache a pris l'argent, dans l'épreuve du 1000 mètres (C1)/Juniors. Pour ce qui est de la médaille en bronze, elle a été l'œuvre de Ryad Bentouati, dans l'épreuve du 1000 mètres (K1) des U23/messieurs, en attendant la suite des épreuves, qui se poursuivront dimanche. La sélection nationale, composée de dix athlètes juniors, U23 et seniors (messieurs/dames), s'était envolée lundi dernier à Luanda, pour prendre part à

cette compétition continentale, ayant réuni les meilleurs athlètes africains, aussi bien dans la spécialité canoë que celle du kayak. Outre les titres continentaux qui seront mis en jeu à Luanda, ces athlètes se disputeront les places qualificatives aux différentes compétitions internationales, inscrites au calendrier de 2026. Pour bien préparer cet évènement, l'entraîneur national Abdelmalek Azaoun a effectué une étape intensive au barrage de Sidi Kessir, dans la wilaya de Jijel, et qu'il avait consacré essentiellement au renforcement de la condition physique et à l'ajustement des aspects tactiques. Cette compétition s'inscrit dans le programme officiel de la Fédération internationale de canoë (ICF) et de la Confédération africaine de la spécialité. Elle constitue une étape majeure, permettant aux différentes sélections nationales africaines d'évaluer leur niveau.

SEMI-MARATHON NATIONAL

"EMIR ABDELKADER"

Plus de 1.200 coureurs participent à la 13e édition

Plus de 1.200 athlètes, hommes et femmes, ont pris part, vendredi, à la 13e édition du semi-marathon national "Emir Abdelkader", organisée dans la wilaya de Mascara à l'occasion de la commémoration du 193^e anniversaire de la première allégeance au fondateur de l'Etat algérien moderne. Organisée par la ligue de wilaya d'athlétisme en coordination avec la Fédération algérienne d'athlétisme, la direction de la jeunesse et des sports, les services de la wilaya et la ligue de wilaya du sport scolaire, cette manifestation sportive a été lancée par le wali Fouad Aïssi. Elle a réuni plus de 1.200 participants amateurs et professionnels spécialistes des courses longues et demi-longues, dans les catégories seniors et vétérans (de 18 ans à plus de 60 ans), représentant 37 wilayas. La course, qui a attiré un large public venu de différentes régions de la wilaya, s'est déroulée sur une distance de 21 km, reliant le site historique de l'arbre de Dardara, à Ghrius, où s'est tenue la première allégeance à l'Emir Abdelkader, à la place "Emir Abdelkader" au centre-ville de Mascara. Chez les hommes, les coureurs de la wilaya de Blida ont rafilé les dix premières places, tandis que chez les femmes, les athlètes des wilayas d'Alger et de Chlef se sont partagés les dix premières positions. Dans les catégories des plus de 40 ans et des plus de 50 ans, les coureurs des wilayas d'Aïn Defla et de Sidi Bel-Abbes ont monopolisé les dix premières places. Dans la catégorie des vétérans, les athlètes de la wilaya de Bouira se sont distingués en remportant les cinq premières places. Par ailleurs, des prix ont été attribués à dix participants âgés de plus de 60 ans, en reconnaissance de leur engagement dans cette manifestation sportive. Le wali Fouad Aïssi a salué, dans une déclaration à la presse en marge de la manifestation, les efforts des institutions publiques, des deux ligues de wilaya (athlétisme et sport scolaire), ainsi que des associations locales qui ont contribué au succès et à la bonne organisation de cette manifestation. Selon Mohamed Ferhaoui, président de la ligue de wilaya d'athlétisme, l'objectif de cette compétition est notamment d'encourager les jeunes à pratiquer le semi-marathon, de faire découvrir aux participants les sites historiques liés à la résistance de l'Emir Abdelkader contre les forces coloniales françaises, et d'associer amateurs et professionnels aux festivités commémorant le 193^e anniversaire du premier acte d'allégeance. Cette manifestation s'inscrit également dans le programme établi par les autorités de la wilaya pour célébrer cet évènement historique, selon la même source.

LIGA

Le Barça se remet la tête à l'endroit, l'Atlético recolle

Encore en souffrance défensivement, le FC Barcelone, mené dès la 44e seconde de jeu sur sa pelouse, a repris provisoirement la première place du championnat espagnol samedi en renversant Alavés (3-1), tandis que l'Atlético Madrid a poursuivi sa belle série face à Oviedo (2-0).

Cueillis à froid sur un corner anodin (1re), les Catalans se sont finalement imposés dans leur deuxième match de la saison au Camp Nou, grâce notamment au retour comme titulaire du Brésilien Raphinha, passeur décisif pour Lamine Yamal (8e) puis Dani Olmo, auteur d'un doublé au bout du temps additionnel (26e, 90e+3). Cette quatrième victoire consécutive en championnat permet au Barça (1er, 34 points), champion en titre, de reprendre la première place avec deux longueurs d'avance sur son éternel rival, le Real Madrid (2e, 32 points), qui se rend à Gérone (18e, 11 points) dimanche (21h). Corrigés par Chelsea (3-0) mardi en Ligue des champions, les hommes d'Hansi Flick ont encore souffert défensivement, concédant de trop nombreuses occasions face à une modeste équipe basque (14e, 15 points).

"Nous n'avons pas le même contrôle du jeu ni la même intensité que la saison passée. Mais on me dit que nous avons le même nombre de points (34 en 14 journées). Nous devons encore améliorer des choses, mais il ne faut pas oublier que nous avons eu beaucoup de blessures", a estimé l'entraîneur allemand.



Ph: DR

SORLOTH PORTE L'ATLÉTICO

Les Blaugranas, sauvés par leur gardien Joan Garcia, impérial sur sa ligne, devront néanmoins se montrer bien plus convaincant pour espérer l'emporter mardi dans un choc face à l'Atlético Madrid, match avancé de la 19e journée. D'autant que les Colchoneros, qui ont signé dans la soirée un sixième succès consécutif en Liga face au promu Oviedo (2-0), arriveront lancés:

Porté par un doublé de son buteur norvégien Alexander Sorloth, l'Atlético s'est emparé temporairement de la troisième place, revenant ainsi à une longueur du Real, et trois du Barça.

Le colosse scandinave, trouvé à deux reprises dans la surface par le défenseur slovaque David Hancko, a récompensé la domination logique des Rojiblancos en frappant deux fois en dix minutes (16e, 26e). Cette dixième victoire de suite à domicile, au Metropolitano, installe l'Atlé-

tico sur le podium (3e, 31 points) en attendant le résultat de Villarreal (4e, 29 points), opposé dimanche à la Real Sociedad (9e, 16 points). Les hommes de Diego Simeone, auteurs d'une superbe remontée au classement, se retrouvent en position idéale à trois jours du choc face au FC Barcelone au Camp Nou, où ils pourraient s'emparer de la tête du championnat en fonction du résultat du Real à Bilbao, mercredi. Largement battu par le Barça (4-0) le week-end dernier, le club basque (8e, 20 points) est reparti de l'avant en allant s'imposer (2-0) à Levante (19e, 9 points) et s'est replacé dans la course à l'Europe avant d'affronter coup sur coup le Real, l'Atlético et le PSG en C1.

En bas de classement, Osasuna (17e, 12 points) a arraché le nul (2-2) à Majorque (15e, 13 points) dans le temps additionnel sur une volée du défenseur camerounais Flavien Boyomo (90e+2).

PREMIER LEAGUE

Manchester City à l'arraché, Sunderland à la folie

Phil Foden, auteur d'un doublé, a retiré une épine du pied de Manchester City, vainqueur dans la douleur samedi du mal-classé Leeds (3-2) et talonné par l'intenable promu Sunderland, qui a battu Bournemouth (3-2) au terme d'une remontée fantastique. Manchester City (2e, 25 points) conserve trois longueurs d'avance sur Sunderland (4e, 22 pts) et prend la deuxième place en attendant l'affiche de la 13e journée entre Arsenal (1er, 29 pts) et Chelsea (3e, 23 pts), dimanche à Stamford Bridge. Mais que ce fut laborieux pour l'équipe de Pep Guardiola... A domicile, ses protégés devaient se reprendre après avoir concédé deux défaites d'affilée en l'espace d'une semaine, à Newcastle (2-1) et face au Bayer Leverkusen (2-0). L'opération rachat a débuté tambour battant puisque Phil Foden a marqué seulement cinquante-neuf secondes après le coup d'envoi, d'un joli tir entré avec l'aide de la barre transversale (1re, 1-0). Le défenseur Josko Gvardiol a doublé la mise, après un corner, avant la première

demi-heure de jeu (25e, 2-0) et la victoire semblait déjà acquise ou presque pour les Citizens. Mais Leeds s'est remis sur les rails grâce à Dominic Calvert-Lewin, auteur d'une entrée tonitruante à la mi-temps. L'ancien attaquant d'Everton a profité des hésitations de la défense mancunienne (49e, 2-1) puis il a obtenu un pénalty sur un tacle insensé de Gvardiol.

LE BRIS, COACHING GAGNANT

Son coéquipier Lukas Nmecha a converti en deux temps, malgré un arrêt de Gianluigi Donnarumma (68e, 2-2).

Il a fallu un nouveau but de Foden dans le temps additionnel (90e+1), sur une passe de l'entrant Rayan Cherki, pour éviter une nouvelle grosse déconvenue. Sunderland et son entraîneur français Régis Le Bris ont connu un scénario inverse: une entame catastrophique et une remontée fantastique. Bournemouth a d'abord créé la stupeur en inscrivant deux buts dès le premier quart d'heure au Stadium of Light, où les locaux n'ont

pas perdu le moindre match cette saison. Amine Adli a d'abord fait mouche, à l'affût d'un tir d'Evanilson repoussé par le gardien puis un poteau (7e, 0-1), puis Tyler Adams a réussi un superbe lob à plus de 40 mètres de la cage (15e, 0-2). Mais Enzo Le Fée a réduit l'écart sur un pénalty frappé en force (30e, 2-1) et Bertrand Traoré a égalisé en tout début de seconde période, à la réception d'une belle passe cachée de Granit Xhaka (46e, 2-2). Les Black Cats ont complété leur folle remontada sur un corner d'Enzo le Fée repris de la tête de Brian Brobbey (69e, 3-2), l'avant-centre néerlandais lancé une poignée de minutes plus tôt par Régis Le Bris. "Ce championnat est vraiment exigeant, vous faites deux erreurs et vous êtes punis", a commenté l'entraîneur auprès de la BBC. "Beaucoup d'équipes abandonneraient, mais ce n'était pas le cas pour nous aujourd'hui". En début de soirée, Newcastle a surclassé Everton (4-1) et retrouvé des couleurs, quatre jours après sa défaite 2-1 à Marseille en Ligue des champions. Il s'agit d'une

très rare victoire à l'extérieur pour les Magpies; la première depuis avril en Premier League, la deuxième seulement cette saison après celle ramenée de Belgique contre l'Union Saint-Gilloise (4-0) début octobre. Dans les autres matches, il y a eu une victoire écrite sur le tard par Brentford contre Burnley (3-1) et une autre esquissée très tôt par Fulham à Tottenham (2-1). Il y avait encore 0-0 à la 80e minute dans la première rencontre, avant un doublé express d'Igor Thiago (81e, 86e), le deuxième meilleur buteur de Premier League derrière Erling Haaland, et un dernier but de Dango Ouattara (90e+2). Burnley, l'avant-dernier, avait pourtant brièvement entretenu l'espoir sur un pénalty de Zian Flemming (85e, 1-1). Fulham a lui rapidement mené 2-0 sur la pelouse de Tottenham, grâce à Keny Tete (4e) puis à Harry Wilson (6e), venu profiter d'une très mauvaise sortie de Guglielmo Vicario loin de son but. Mohammed Kudus a sauvé l'honneur (59e), sans empêcher la défaite ni les sifflets au coup de sifflet final.

SERIE A

L'AC Milan enchaîne, Yildiz relance la Juventus

L'AC Milan, vainqueur de la Lazio Rome (1-0), a pris les commandes du Championnat d'Italie samedi à la veille du choc au sommet entre l'AS Rome et Naples, tandis que la Juventus Turin a renoué face à Cagliari (2-1) avec la victoire après un mois d'attente. Souvent critiqués la saison dernière et présentés comme les responsables d'un exercice conclu à une calamiteuse 8e place, Mike Maignan et Rafael Leao ont confirmé avec brio le renouveau du Milan. Le gardien de but de l'équipe de France, redevenu "Magic" comme l'ont montré les pénaltys détournés récemment contre l'AS Rome et l'Inter, a été déterminant dès la 2e minute. Sur la première offensive de la Lazio, Maignan s'est interposé devant Mario Gila dont il a repoussé la tête à bout portant sur sa transversale. Discret jusque-là, Leao a offert la victoire au Milan à la 52e minute. Le Portugais a inscrit son cinquième but de la saison au terme d'une superbe combinaison entre Alexis Saelemaekers, Youssouf Fofana et Fikayo Tomori. Le Milan s'est fait peur dans le temps additionnel avec une action litigieuse dans sa surface étudiée longuement dans une ambiance survoltée par l'arbitre et la VAR qui ont conclu qu'elle ne justifiait par un penalty. Grâce à ce douzième match consécutif sans défaite (huit victoires, quatre nuls), les Rossoneri de Massimiliano Allegri ont pris le pouvoir avec leurs 28 points, soit un de plus que l'AS Rome.

DOUBLÉ DE YILDIZ

La Juventus Turin reste bloquée à la 7e place (23 pts), mais le club le plus titré du football italien a offert à son nouvel entraîneur Luciano Spalletti une première victoire à domicile en championnat. La Juve qui restait sur deux nuls, face à Côme (0-0) et la Fiorentina (1-1), a été menée par Cagliari (26e), mais son phénomène turc Kenan Yildiz a vite balayé les doutes avec un doublé. Il a égalisé une minute seulement après l'ouverture du score en profitant d'un ballon récupéré par Khéphren Thuram, puis a propulsé son équipe en tête juste avant la pause (45e+1), avec son quatrième but de la saison.

COPA LIBERTADORES

Flamengo remporte le trophée pour la 4e fois

Flamengo a remporté sa quatrième Copa Libertadores en battant Palmeiras 1 à 0 dans une finale entièrement brésilienne samedi à Lima. Le club de Rio de Janeiro est le premier de son pays à gagner quatre fois la "Ligue des champions" d'Amérique latine. L'Independiente argentin détient le record avec sept titres. Un but de la tête sur corner, inscrit en seconde période par le défenseur central Danilo (67e), a scellé l'issue de la rencontre disputée à l'Estadio Monumental de Lima, devant quelque 50.000 spectateurs. "Nous avons énormément travaillé les coups de pied arrêtés. Je savais que nous aurions une occasion, et j'en ai profité", a réagi le héros du soir, laissé étonnamment seul dans la surface sur son action victorieuse. "Nos supporters le méritaient, nous le méritions", a ajouté Giorgian De Arrascaeta, passeur décisif et élu meilleur joueur du tournoi. C'était la cinquième finale, sur les six dernières saisons, à opposer deux clubs brésiliens. Pour Flamengo, il s'agissait d'une revanche, après sa défaite 2-1 lors de la finale 2021, contre Palmeiras.

NIGERIA

Les troupes de l'armée repoussent plus de 300 terroristes

Les troupes de l'armée nigériane ont déjoué une attaque massive sur Chibok avant l'aube menée par plus de 300 terroristes, faisant preuve d'une bravoure rare et d'une discipline tactique en pleine bataille, a annoncé, samedi, l'agence de presse du Nigéria (NAN).

Citant une source militaire crédible, la NAN a précisé que les assaillants ont pris d'assaut Chibok vers 2h50 du matin depuis plusieurs directions. Il a précisé que les troupes prêtes au combat de la 28e brigade de la Task Force, soutenues par des équipes d'embuscade et des postes d'observation sur les montagnes environnantes, ont détecté les mouvements précoces et ont engagé l'action immédiatement.

Selon lui, les soldats ont tenu leur position pendant plus de deux heures lors d'un violent échange de tirs qui a forcé les terroristes à abandonner leur offensive et à entamer une réplique chaotique vers l'axe Azir vers 5h00 du matin. Les mêmes sources ont indiqué que la 25e brigade a été immédiatement chargée de monter des embuscades devant le pont Azir pour intercepter les insurgés en fuite, avec des mouvements guidés par un drone de l'armée nigériane. « Bien que les terroristes se soient dispersés dans plu-



sieurs directions en sentant l'approche, les troupes ont réussi à perturber leur fuite. « Aucun soldat ni équipement n'a été perdu lors de l'affrontement », un développement que certains responsables ont décrit comme un témoignage de la préparation au combat et de la résilience des troupes. « Des opérations d'exploitation étaient en cours au moment du dépôt de ce rapport », a-t-il déclaré.

ENLÈVEMENTS MASSIFS D'ÉLÈVES

Vendredi 21 novembre 2025, au moins 50 des plus de 300 élèves enlevés dans une école catholique de l'ouest du Nigeria se sont échappés, tandis que 38 fidèles kidnappés récemment dans leur église

ont tous été secourus par les forces de sécurité, a annoncé le président nigérian Bola Tinubu dimanche. Au total, 303 élèves et 12 enseignants avaient été emmenés vendredi par des hommes armés non identifiés ayant attaqué l'école catholique mixte Saint Mary, située dans l'Etat du Niger, l'un des plus importants enlèvements de masse jamais perpétrés au Nigeria, pays ravagé par le phénomène. Agés de huit à 18 ans, les garçons et filles enlevés à Saint Mary représentent près de la moitié de ses 629 élèves.

L'Association chrétienne du Nigeria (CAN) a annoncé dimanche que 50 élèves de l'école Saint Mary – située à Papiri, à environ 600 km au nord-ouest d'Abuja – s'étaient

« échappés » entre vendredi et samedi et avaient depuis « retrouvé leurs parents ». Dans un post, le président Tinubu s'est dit « heureux que 51 des élèves disparus de l'école catholique dans l'Etat du Niger aient été retrouvés ».

Plus tôt dans la semaine, un autre groupe d'hommes armés avait pris d'assaut lundi un lycée de l'Etat voisin de Kebbi (nord-ouest) et enlevé 25 jeunes filles, dont l'une est parvenue à s'enfuir. Le lendemain soir, une église pentecôtiste d'Eruku, dans l'ouest du Nigeria, avait été attaquée en plein service, retransmis en direct en ligne: deux personnes avaient été tuées et un nombre indéterminé emmenés par les assaillants non identifiés.

R. I.

RD CONGO

Un protocole d'entente avec la Serbie pour lutter contre la criminalité

Un protocole d'entente pour renforcer la coopération République démocratique du Congo- Serbie, dans les domaines de la Police et la lutte contre la criminalité, a été signé, vendredi, par les gouvernements de deux pays, au Palais de Serbie, à Belgrade, selon un communiqué consulté par l'agence congolaise de presse.

Plusieurs autres documents ont été aussi signés, toujours dans la vision de renforcement de la coopération, par la vice- ministre des Affaires étrangères, notamment un mémorandum d'Accord pour mener des consultations politiques permanentes. « A l'occasion de la visite officielle de Son Excellence Monsieur le Président de la République Félix-Antoine Tshisekedi, en République de Serbie, la Vice-Ministre des Affaires étrangères, Noëlla Ayeganagato Nakwipone, a signé plusieurs accords entre les deux pays. Un Mémorandum d'Accord entre les Ministères des Affaires étrangères, portant sur les consultations politiques permanentes, le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale », indique un communiqué de ce ministère publié samedi. Les deux États ont aussi signé un mémorandum d'entente concernant l'académie diplomatique. « J'ai eu l'honneur de signer ce jour à Belgrade un Protocole d'Accord pour la coopération sportive avec mon

homologue serbe, M. Zoran Gajić. Un moment fort, sous le haut patronage de Leurs Excellences les Chefs d'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo et Aleksandar Vučić, qui marque un tournant pour le développement humain et sportif de nos nations », a écrit Didier Budimbu, ministre congolais des Sports Lors d'un point de presse animé après leur tête-à-tête, les Présidents Tshisekedi et Vucic ont pris

l'engagement de renforcer la coopération entre les deux États, par le développement des secteurs tels que l'Agriculture, la Défense, la Santé, l'Environnement, etc. Le Président Tshisekedi a rappelé la disponibilité de son pays à nouer des partenariats avec tout pays désireux d'investir dans divers secteurs utiles au développement de la RDC.

R. I.

DIALOGUE INCLUSIF ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le président mauritanien réaffirme son engagement

Le président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a exprimé vendredi à Nouakchott son engagement à instaurer un dialogue national inclusif et à lutter contre la corruption dans son pays, lors d'un discours prononcé à l'occasion du 65e anniversaire de l'indépendance de la Mauritanie. "J'ai inclus dans mon programme 'Mon ambition pour la patrie' la promesse d'orga-

niser un dialogue inclusif qui n'exclurait personne ni aucun sujet", a déclaré M. Ghazouani, soulignant que la stabilité politique actuelle offre une occasion propice pour des discussions nationales. "Nous ne sommes pas dans une période de tiraillements politiques que les échéances électorales provoquent souvent, et notre pays ne traverse pas une crise politique ou économique", a-t-il ajouté. Abor-

dant la lutte contre la corruption, le chef de l'Etat a fait part de la détermination de son gouvernement à mener une action "responsable". "Nous ne gagnerons notre guerre contre la corruption que si nous en faisons une guerre sociétale autant qu'une guerre institutionnelle. Soyons donc tous unis contre elle", a-t-il ajouté, lançant un appel à l'unité nationale dans la lutte anticorruption.

R. I.

GRACE A LA REDUCTION DU TRAIN DE VIE DE L'ETAT

Le Sénégal a fait plus de 280 milliards de FCFA d'économies budgétaires

La réduction du train de vie de l'Etat a permis au gouvernement sénégalais de réaliser des économies budgétaires de plus de 280 milliards de FCFA (plus de 495,5 millions de dollars) pour le prochain exercice, a annoncé vendredi à Dakar le Premier ministre sénégalais, Ousmane Sonko. Des arbitrages concernant la réduction du train de vie de l'Etat ont permis d'arriver à des économies de "plus de 280 milliards" de FCFA pour le prochain exercice, a indiqué M. Sonko, lors d'une séance plénière de l'Assemblée nationale consacrée aux questions d'actualité au gouvernement. Ces arbitrages ont permis de dégager des marges budgétaires intéressantes qui ont fait que le Sénégal a convaincu le Fonds monétaire international (FMI) de sa capacité à réduire son déficit budgétaire et à rendre crédibles ses projections de croissance, a-t-il ajouté.

R. I.

BURKINA-FASO

Une femme meurt noyée dans un puits à Titao

Une femme a perdu la vie, lundi 24 novembre 2025, après s'être noyée dans un puits à Titao, où elle s'était rendue pour puiser de l'eau potable, selon l'agence d'information du Burkina-faso, soulignant que le drame, ayant suscité une vive émotion au sein de la communauté, est survenu au quartier Watino-ma. « Alors qu'elle accomplissait sa corvée quotidienne d'eau, la victime aurait glissé avant de chuter dans le puits. Alertés par les riverains, les secours se sont rapidement rendus sur les lieux, mais n'ont pas pu sauver la jeune femme. Son corps sans vie a été repêché », précise la même source.

R. I.

CONGO

Le chef de l'Etat réitère la traque contre les gangs

Le président congolais, Denis Sassou-Nguesso, a réaffirmé samedi, lors de la célébration de la proclamation de la République, la poursuite sans relâche de l'opération de traque menée par la Force publique contre les gangs communément appelés "Kulunas" ou "Bébés noirs", jusqu'à la capture du dernier malfaiteur. "Face au péril d'instabilité, la puissance publique ne saurait être indéfiniment défiée, au risque de se réduire à l'impuissance publique. Garant de l'intérêt général, l'Etat protecteur, qui resserre l'étau sur ces malfaiteurs, poursuivra leur traque sans relâche dans l'ensemble du pays où doit régner la tranquillité des esprits", a déclaré le chef de l'Etat. Confirmant la poursuite de cette opération d'éradication dans tous les quartiers et recoins du pays, Denis Sassou-Nguesso a exhorté les populations à soutenir les forces de sécurité dans la lutte contre ces criminels récidivistes. Le président a rappelé que la paix implique également l'élimination de tout phénomène menaçant la sécurité et la quiétude des citoyens, affirmant qu'il n'acceptera pas que des malfrats instaurent un climat d'insécurité généralisée.

APRÈS L'ANNONCE DE LA FERMETURE DE SON ESPACE AÉRIEN

Le Venezuela condamne une « menace colonialiste » de Trump

Le Venezuela a « condamné » samedi le message du président américain Donald Trump selon lequel l'espace aérien vénézuélien devait être considéré comme « entièrement fermé »,.

Caracas parlant d'une « menace colonialiste » « Le Venezuela dénonce et condamne la menace colonialiste qui prétend affecter la souveraineté de son espace aérien, constituant ainsi une nouvelle agression extravagante, illégale et injustifiée contre le peuple vénézuélien », selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Cette déclaration intervient alors que les Etats-Unis intensifient la pression sur le Venezuela avec un déploiement militaire majeur dans les Caraïbes, incluant le plus grand porte-avions du monde, et évoquent des frappes terrestres sur le territoire vénézuélien, prétextant une lutte contre les cartels de la drogue.



AP: D&B

Le Venezuela « rejette avec une absolue fermeté le message diffusé sur les réseaux sociaux par le président » Trump « dans lequel il prétend appliquer de manière extraterritoriale la juridiction illégitime des Etats-Unis au Venezuela », poursuit le texte, estimant que le président américain « tente de manière insolite de donner des ordres et de menacer la souveraineté de l'espace aérien national, l'intégrité territoriale, la sécurité aéronautique et la souveraineté pleine de l'Etat vénézuélien ». « Ce

type de déclarations constitue un acte hostile, unilatéral et arbitraire, incompatible avec les principes les plus élémentaires du droit international, et s'inscrit dans une politique permanente d'agression contre notre pays », ajoute le ministère.

83 PERSONNES TUÉES DANS DES ATTAQUES CIBLANT 20 NAVIRES

Les Etats-Unis ont mené des frappes contre plus de 20 navires vénézuéliens sous le prétexte qu'ils sont soupçon-

nés de trafic de drogue dans la mer des Caraïbes et l'océan Pacifique Est.

Depuis début septembre, au moins 83 personnes tuées, mais sans fournir de preuves que les navires étaient utilisés pour le trafic de drogue. Ces derniers jours, une activité constante d'avions de combat américains a été enregistrée à quelques dizaines de kilomètres des côtes vénézuéliennes, selon des sites de suivi des aéronefs.

Le New York Times a révélé vendredi que MM. Trump et Maduro s'étaient récemment entretenus par téléphone et avaient discuté d'une possible rencontre aux États-Unis. Washington a désigné comme organisation terroriste étrangère le Cartel des Soleils, une organisation dont l'existence reste à démontrer selon de nombreux experts. Jeudi, le président américain avait déclaré que ses forces allaient très bientôt commencer à cibler des « trafiquants de drogue vénézuéliens » lors d'opérations terrestres.

R.I.

INTEMPÉRIES AU SRI LANKA

Au moins 153 morts et 191 disparus

Le Sri Lanka a déclaré, samedi, l'état d'urgence et lancé un appel à l'aide internationale suite aux inondations et glissements de terrain, provoqués par le cyclone Ditwah, faisant au moins 153 morts et 191 disparus, selon un nouveau bilan. Depuis lundi, le pays a subi des pluies torrentielles liées au passage de Ditwah, qui se dirige désormais vers l'Inde voisine, où l'aéroport de Chennai a annulé 54 vols, rapportent des médias. Les intempéries ont détruit plus de 20.000 habitations et contraint 108.000 personnes à se réfugier dans des abris temporaires, a indiqué le Centre de gestion des catastrophes (DMC). Près de 800.000 autres déplacées ont demandé une aide d'urgence, a ajouté le porte-parole du DMC, Pradeep Kodippili.

li. Un tiers du pays est privé d'électricité ou d'eau potable, les lignes électriques ayant été arrachées et les installations de purification d'eau inondées. Les connections internet sont également perturbées dans de nombreuses régions. Le président Anura Kumara Dissanayake a déclaré l'état d'urgence. L'armée a été déployée pour soutenir les opérations de secours. M. Kodippili a confirmé la mort de 153 personnes et la disparition de 191 autres. Parmi les victimes figurent onze résidents d'un établissement pour personnes âgées, inondé samedi dans le district de Kurunegala (centre-nord), selon la police. Dans le district d'Anuradhapura (centre-nord), l'armée a secouru 69 passagers d'un bus

qui était bloqué, après une opération de 24 heures impliquant un hélicoptère et des bateaux de la marine. Le gouvernement sri-lankais a lancé un appel à la solidarité internationale et demandé aux Sri-Lankais vivant à l'étranger d'envoyer des dons. L'Inde a été la première à répondre avec l'envoi de deux avions d'aide, deux hélicoptères de transport et une équipe de secours. Les inondations se sont aggravées samedi dans les zones de faible altitude, amenant les autorités à ordonner l'évacuation des rives de la rivière Kelani, qui est sorti de son lit vendredi soir. En 2003, le Sri Lanka avait connu ses pires inondations du siècle, ayant coûté la vie à 254 personnes.

R.I.

TURQUIE

Le pape Léon XIV visite la Mosquée bleue d'Istanbul pour une brève prière

Le pape Léon XIV a visité la mosquée Bleue d'Istanbul pour une brève prière avant de rencontrer des chefs chrétiens et orthodoxes lors d'une journée interreligieuse. Le pape Léon XIV a visité la mosquée Bleue d'Istanbul samedi, s'arrêtant pour une brève prière silencieuse au début d'une journée consacrée au dialogue interreligieux. Il a été accueilli par le chef du Diyanet turc, qui lui a montré le dôme emblématique de la mosquée, recouvert de carreaux bleus. La visite s'inscrit dans la tradition des papes récents ayant effectué des haltes symboliques en ce lieu. Ensuite, Léon s'est entretenu en privé avec les responsables chrétiens de Turquie à l'Église syriaque orthodoxe Mor Ephrem, puis a rejoint le patriarche Bartholomée pour une prière à l'église Saint-Georges.

R.I.

CRAINANT UNE VAGUE DE MIGRANTS

Le Pérou déclare l'état d'urgence à sa frontière avec le Chili

Le gouvernement péruvien a déclaré vendredi soir l'état d'urgence à la frontière avec le Chili et annoncé envoyer des militaires pour renforcer les contrôles, craignant une vague de migrants fuyant la possible élection d'un président d'extrême droite. Cette mesure doit être mise en place dans la région de Tacna (sud) pendant 60 jours, anticipant la possible victoire du candidat chilien d'extrême droite Jose Antonio Kast à l'élection présidentielle, qui a promis d'expulser les personnes en situation irrégulière. "La police nationale du Pérou assure le maintien de l'ordre, avec le soutien des forces armées", précise un décret gouvernemental. Une cinquantaine de sol-

datos seront déployés "immédiatement", a indiqué le ministre de l'Intérieur péruvien, Vicente Tiburcio, ajoutant que cinquante autres les rejoindront début décembre. Une vidéo publiée par le gouverneur de la région frontalière d'Arica, dans le nord du Chili, montre des dizaines de personnes tentant de rejoindre le Pérou, au niveau du poste-frontière de Chacalluta-Santa Rosa. La chaîne péruvienne Radio Tacna a diffusé de son côté des images de personnes avec des enfants dans les bras près du poste-frontière. "Il y a eu une concentration de migrants souhaitant quitter le pays et qui ont rencontré des difficultés pour entrer au Pérou", a expliqué à la presse le ministre

de la Sécurité, Luis Cordeiro, sans préciser le nombre de personnes concernées. Au Chili, l'ultraconservateur José Antonio Kast est favori du second tour de la présidentielle du 14 décembre face à la candidate de gauche Jeannette Jara. Il promet d'expulser les plus de 330.000 personnes en situation irrégulière au Chili. En avril 2023, le Pérou avait décrété pendant deux mois l'état d'urgence et la militarisation de ses frontières face à l'arrivée de migrants en provenance du Chili, auxquels il est exigé une documentation en règle pour entrer dans le pays. L'armée avait alors appuyé les opérations de la police.

R.I.

APRÈS L'INCENDIE DE HONG KONG

La Chine lance une campagne contre les risques de feu dans les gratte-ciel

La Chine a lancé une campagne "d'inspection et de rectification" contre les risques de feu dans les immeubles de grande hauteur, a annoncé la chaîne de télévision publique CCTV samedi après l'incendie qui a fait au moins 128 morts à Hong Kong. Cette campagne portera notamment sur les chantiers de rénovation extérieure ou intérieure de bâtiments toujours occupés et l'emploi de matériaux inflammables dans les travaux et de bambou pour les échafaudages, a indiqué la chaîne. Les matériaux inflammables et le bambou passent pour avoir accéléré la propagation des flammes dans le drame de Hong Kong, survenu mercredi. La campagne visera "l'emploi de matériaux et de procédés interdits et d'équipements comme les échafaudages en bambou ou les filets de protection sans effet retardant" sur les flammes, selon CCTV. Elle visera aussi les chantiers non autorisés ou menés sans respecter les procédures, a précisé la chaîne.

R.I.

GRÈCE

Etat d'urgence hydrique pour la région d'Athènes et deux îles de la mer Egée

La Grèce a placé la région d'Athènes et deux îles de la mer Egée en état d'urgence hydrique, afin d'accélérer les travaux d'infrastructure et de répondre à une menace croissante de pénurie d'eau exacerbée par une sécheresse chronique. Le ministère de l'Environnement a annoncé tard vendredi cette mesure qui concerne, outre le Grand Athènes, les îles de Patmos et de Leros, dans le Dodécanèse (sud-est). Cette décision "accorde la priorité à la mise en œuvre de projets d'infrastructure critiques", a déclaré une source du ministère à l'agence d'Etat. Aucune restriction sur la consommation n'a été annoncée pour le moment. Selon la compagnie d'approvisionnement en eau et d'assainissement d'Athènes (EYDAP), les précipitations annuelles en Grèce ont diminué d'environ 25%, l'évaporation a augmenté de 15% et la consommation a augmenté d'environ 6% depuis 2022. Le ministre de l'Environnement et de l'Energie, Stavros Papastavrou, a déclaré vendredi à Skai TV que les réserves en eau du Grand Athènes s'élevaient à environ 400 millions de mètres cubes, avec une consommation annuelle d'environ 250 millions de mètres cubes. "Il n'est plus possible de reporter les décisions difficiles", a déclaré le ministre. "Dans les zones où la consommation d'eau augmente considérablement en raison du tourisme, une plus grande attention et une meilleure planification sont nécessaires pour éviter des situations en été qui ne peuvent être gérées", a-t-il ajouté. Selon des sources du ministère, la Grèce traverse une période de sécheresse persistante uniquement comparable à la crise de 1988 à 1994.

R.I.

ALORS QUE KIEV A REVENDIQUÉ UNE ATTAQUE

Explosions puis incendies à bord de deux pétroliers en mer Noire

Deux pétroliers battant pavillon gambien ont subi des explosions qui n'ont pas fait de victimes et l'un d'eux était en feu vendredi soir en Mer Noire, à proximité des côtes turques, a annoncé la Turquie qui n'a pas constaté à ce stade de pollution.

Le pétrolier Kairos, à vide et en route pour le port russe de Novorossiïsk, a pris feu à 28 milles nautiques de nos côtes, en raison de causes extérieures. Les 25 membres d'équipage sont sains et saufs", a affirmé sur les réseaux sociaux la Direction turque des affaires maritimes (DGM). Un deuxième pétrolier, le Virat, "a signalé avoir été touché à environ 35 milles nautiques", a également annoncé la DGM, sans préciser la nature de l'impact. Le ministre turc des Transports, Abdulkadir Uraloglu, a assuré que les 25 membres d'équipage qui se trouvaient à bord du pétrolier Kairos, toujours en feu près de cinq heures après avoir signalé le sinistre, ont été évacués sains et saufs et que les secours ont rejoint l'autre bâtiment, le Virat. "Les équipes des garde-côtes ont rejoint le second navire et sont en train d'intervenir. Vingt personnes se trouvent à bord. Leur santé et leur sécurité ne sont pas compromises", a-t-il précisé. Selon le ministre, les deux navires étaient vides: "Aucune pollution n'est constatée pour le moment, mais nous surveillons l'évolution de l'incendie", a-t-il dit, précisant que le Kairos, en feu, "est chargé de son propre carburant". L'incendie sur le Kairos s'est déclaré vers 18H00 locales (15H00 GMT), selon le gouverneur de Kocaeli, İlhami Aktaş, interrogé par la chaîne de télévision privée NTV. "L'incident n'est pas encore totalement élucidé. Nous n'avons pris aucune mesure de précaution



PH: DR

à l'encontre des navires naviguant actuellement dans la zone, mais nous pourrions prendre une décision en fonction de l'évolution de la situation", a prévenu le ministre. Des flammes et une épaisse fumée noire à l'avant du bâtiment sont visibles sur une photo partagée par la DGM.

UNE ATTAQUE VISANT DEUX PÉTROLIERS DE LA « FLOTTE FANTÔME » RUSSE

Samedi, l'Ukraine a revendiqué l'at-

taque en mer Noire de deux pétroliers de la flotte fantôme russe, le Virat et le Kairos. Ces « attaques » interviennent alors que l'Ukraine fait face à une forte pression sur le front militaire et politique : l'armée russe progresse dans l'est du pays, tandis que l'administration de Volodymyr Zelensky est secouée par un grave scandale de corruption qui a poussé le président ukrainien à limoger vendredi son chef de cabinet et bras droit, Andriy Yermak

R.I.

ASIE DU SUD-EST

Les inondations font plus de 460 morts

Le bilan provisoire des inondations provoquées par des pluies torrentielles en Indonésie, Thaïlande et Malaisie s'est élevé samedi à 467 morts, selon les autorités locales de ces pays. Dans les trois pays, les mêmes images de villes inondées, de populations piégées par les eaux, et de glissements de terrain entraînés par le déluge qui s'abat depuis plusieurs jours. Un précédent bilan de ces intempéries a fait état de quelque 350 morts dans les trois pays. L'agence des catastrophes indonésienne a fait état de plus de 300 morts, le gouvernement de la Thaïlande a rapporté que 162 per-

sonnes avaient été tuées dans le sud du pays, tandis que les autorités malaisiennes ont recensé deux tués. En Indonésie, 166 personnes ont perdu la vie dans la province de Sumatra nord, 47 à Aceh et 90 à Sumatra ouest, a annoncé le chef de l'agence, Suharyanto. Samedi, les secours s'efforçaient de rallier les zones de l'île de Sumatra les plus gravement touchées. Quelque 270 personnes sont portées disparues dans l'île. En Thaïlande, "le total des morts dans les sept provinces (concernées) s'établit à 162, dont 126 à Songkhla", la plus durement frappée, a indiqué samedi en conférence

de presse le porte-parole du gouvernement, Siri-pong Angkasakulkiat. Les eaux sont montées jusqu'à trois mètres dans cette région, qui a connu l'un de ses pires épisodes d'inondations de la décennie. Et en Malaisie voisine, deux personnes ont été tuées par des inondations dans l'Etat de Perlis (nord). Selon les scientifiques, le réchauffement climatique engendré par l'activité humaine rend les phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents, plus meurtriers et plus destructeurs.

R.I.

POUR « PARLER D'UN PLAN DE PAIX ET GARANTIES DE SÉCURITÉ »

Macron recevra Zelensky demain à Paris

Deux semaines pile après l'annonce d'un « accord historique » sur l'armement depuis le perron de l'Elysée, Emmanuel Macron recevra, demain, à Paris, son homologue ukrainien Volodymyr Zelensky. « Les deux dirigeants échangeront sur la situation et sur les conditions d'une paix juste et durable, dans la continuité des discussions de Genève et du plan américain et d'une concertation étroite avec nos partenaires européens. Ils feront également le point sur le travail engagé sur les garanties de sécurité dans le cadre de la coalition des volontaires », a précisé l'Elysée. Alors que le président russe conteste la légitimité de son homologue ukrainien, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot rappelle que Volodymyr Zelensky « a été élu dans des élections ouvertes, transparentes et démocratiques ». Mais sans, toutefois, préciser que le mandat de Zelensky a déjà expiré en mai 2024.

R.I.

LA HONGRIE A PROPOS DE LA VISITE D'ORBAN A MOSCOU :

« On n'a pas besoin de l'autorisation de l'UE »

La Hongrie n'a pas besoin de l'autorisation de l'UE pour les voyages d'Orbán à Moscou — Szijjarto Que Bruxelles le veuille ou non, Budapest poursuit une politique étrangère souveraine, a déclaré le ministre hongrois des Affaires étrangères, cité par l'agence de presse Tass. La Hongrie mène une politique étrangère indépendante et n'a pas besoin de l'autorisation de l'UE pour dialoguer avec la Russie, a déclaré le ministre des Affaires étrangères Peter Szijjarto, en réponse au commentaire du chancelier allemand Friedrich Merz selon lequel le Premier ministre Viktor Orbán aurait visité Moscou sans l'approbation de l'UE. « Nous, Hongrois, n'avons pas besoin d'autorisation ni de mandat de Bruxelles, Berlin ou de quiconque pour participer aux négociations à l'étranger. Que Bruxelles le veuille ou non, nous poursuivons une politique étrangère souveraine, et nos décisions sont déterminées par les intérêts nationaux », a-t-il écrit sur sa page Facebook (interdite en Russie, détenue par Meta Corporation, reconnue comme extrémiste en Russie). Le 28 novembre, au début d'une réunion avec le président russe Vladimir Poutine au Kremlin, Orbán a également déclaré que la Hongrie poursuivait une politique étrangère indépendante, ne céderait pas à la pression extérieure et continuerait à coopérer avec la Russie dans de nombreux domaines.

R.I.

BELGIQUE

Un militaire succombe à ses blessures

Le militaire, grièvement blessé lors d'un exercice avec des mortiers vendredi, a succombé à ses blessures ce samedi. Il a été blessé vendredi lors d'un exercice avec des mortiers en Lituanie. C'est ce qu'ont annoncé samedi le ministre de la Défense Theo Francken et le chef d'état-major de la Défense, le général Frederik Vansina, dans un communiqué de presse commun. « Notre jeune collègue du Bataillon d'Artillerie de Brasschaat avait subi, le vendredi 28 novembre 2025, des blessures très graves lors d'un exercice avec des mortiers. Malgré les soins médicaux immédiats sur place et son transfert vers un hôpital civil, il a malheureusement succombé à ses blessures aujourd'hui », indiquent les deux hommes. Jusqu'ici, la Défense n'avait dévoilé aucun élément sur l'identité du militaire concerné. Les circonstances exactes de l'incident restent également un mystère. Vendredi, le ministre Theo Francken et le chef de la Défense avaient communiqué que les jours du militaire étaient en danger et qu'une enquête interne avait été ouverte, des « analyses complémentaires » devant apporter « davantage de clarté ». Samedi, on apprenait qu'un magistrat ainsi que deux enquêteurs de la police fédérale se rendaient sur place. L'exercice avait lieu dans le cadre du détachement « Forward Land Forces Lituanie », qui vise à renforcer la défense du flanc oriental de l'Otan. Des unités belges sont déployées en son sein depuis plusieurs mois. La Défense précise samedi que la famille du militaire décédé a été acheminée durant la journée à Vilnius, la capitale, pour faire ses adieux.

R.I.

RUSSIE

Gazprom réalise un bénéfice trimestriel de 1,72 milliard USD

Le groupe russe Gazprom a annoncé, vendredi, un bénéfice net de 134,2 milliards de roubles (1,72 milliard de dollars) au troisième trimestre de l'année en cours, contre une perte nette de 53 milliards de roubles (680 millions de dollars) un an plus tôt, période durant laquelle l'entreprise avait été affectée par une taxe exceptionnelle. Ces résultats financiers ont été soutenus par la décision du gouvernement russe d'alléger la charge fiscale pesant sur l'entreprise. Sur les neuf premiers mois de l'année, le bénéfice net a progressé de près de 13 % par rapport à la même période l'an passé, atteignant 1.120 milliards de roubles. Le chiffre d'affaires du trimestre s'est établi à 2.180 milliards de roubles (26,4 milliards de dollars), en recul par rapport aux 2.400 milliards de roubles (29,1 milliards de dollars) enregistrés à la même période l'an passé. A noter que Gazprom prévoit des investissements de 2.860 milliards de roubles (34,6 milliards de dollars) pour l'année 2025.

R.I.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'ALGER

Une 12^e édition charnière pour célébrer les voix du Sud

Alger se prépare à accueillir du 4 au 10 décembre, une édition d'une ampleur inédite du Festival international du film d'Alger (AIFF). Pour cette 12^e édition, décrite comme « charnière » par son commissaire, Nabil Benaïssa, la capitale vivra au rythme d'un cinéma venu des quatre horizons, un cinéma qui interroge le monde, le raconte et le réinvente.

PH: DR



Pendant une semaine, la ville d'Alger vibrera sous l'impact des récits du Sud global, mais aussi sous la rencontre entre les créateurs, les publics et les héritages cinématographiques en partage. Né en 2002 sous l'appellation de Festival international du cinéma engagé (FICA), l'AIFF s'est imposé comme un laboratoire d'idées et d'images où se rencontrent les mémoires, les luttes et les imaginaires. L'édition 2025 réaffirme avec force cet ADN : faire d'Alger un espace de liberté artistique et de circulation des récits souvent marginalisés par les grands circuits. Nabil Benaïssa insiste sur cette ambition : « Le festival n'est pas une vitrine. C'est un dialogue vivant entre les peuples, un lieu où les cinéastes du Sud retrouvent leur centralité. » Cette année bat d'ailleurs un record historique : 3 300 films provenant de 117 pays ont été soumis à la sélection — un signe clair du poids croissant d'Alger dans le paysage mondial des festivals engagés. De cette matière foisonnante, 101 films ont été retenus pour constituer une édition dense, riche et résolument tournée vers la pluralité des formes cinématographiques. La cérémonie d'ouverture donnera le ton : le festival s'ouvrira avec Les Plongeurs du désert (Ghattassou al-Sahra'), la version restaurée du tout premier film long métrage algérien de Tahar Hnash. Une œuvre pionnière qui réapparaît aujourd'hui sous un nouveau souffle visuel. Son choix n'est pas anodin : il s'agit d'un retour aux sources du cinéma national, un rappel de la puissance créative qui a accompagné la période de lutte contre le colonialisme.

CUBA À L'HONNEUR, LA PALESTINE AU CŒUR

On y retrouve, entre autres, Alive, Nigel, ce que la terre a vu, ou Les Black Panthers en Algérie, démontrant la capacité du format court à transmettre des visions percutantes, incisives et profondément ancrées dans le réel. Pour départager ces œuvres, des jurys composés de réalisateurs, de producteurs et de critiques internationaux remettront des distinctions prestigieuses : Grand Prix, Prix du Jury, Prix du Public, ainsi que des récompenses techniques dédiées à l'image, au son ou à l'innovation.

Hind un symbole universel de résilience et de justice, offrant une clôture profondément humaine à l'événement.

UNE COMPÉTITION OFFICIELLE SUR LES LUTTES, LES PEUPLES ET LE MONDE

La compétition officielle regroupe cette année 50 films : 16 longs métrages, 14 documentaires et 20 courts métrages. Chacun raconte un monde en transition, un territoire blessé, une mémoire revendiquée ou une lutte en mouvement. Les longs métrages, venus d'Algérie, d'Afrique, du monde arabe, d'Amérique latine et d'Asie, dessinent une mosaïque de récits où l'intime croise les grandes secousses de l'Histoire. Au programme, plusieurs films algériens particulièrement attendus : Roqia de Yanis Koussim, Les Amants de l'Algérie de Mohamed Charaf Eddine Ktita, ou encore La Saqia, qui interrogent respectivement la condition féminine, l'amour dans un pays en reconstruction, ou la mémoire des zones rurales. La compétition internationale accueillera aussi des œuvres fortes comme Apollon Jour, Athéna Nuit, Le Village à côté du Paradis, ainsi qu'une série de films venus de Somalie, d'Irak, de Turquie ou de Russie. Tous résonnent avec les grands défis de notre temps, qu'ils soient politiques, écologiques ou sociaux. Les courts métrages, quant à eux, confirment la vitalité d'une nouvelle génération de cinéastes.

tion artistique. L'invité d'honneur de cette édition sera Cuba, célébrée à travers une programmation intitulée « Poétique du réel et mémoire de la révolution ». Une sélection de six films restituera l'héritage cinématographique cubain, où l'engagement politique et l'esthétique du réel se rejoignent dans une manière singulière de raconter l'histoire. La fenêtre « Portes ouvertes sur la Palestine » proposera huit films palestiniens multiprimés, offrant un regard contemporain sur la résistance, la mémoire collective et la quête de liberté. Ces projections permettront au public de dialoguer avec une cinématographie profondément inscrite dans les luttes du peuple palestinien. Parallèlement, la « Panoramique algérienne » réunira 22 films, mêlant classiques restaurés et créations contemporaines. Ce programme rend hommage à la continuité de la création algérienne, à sa capacité à se renouveler tout en restant fidèle à la mémoire nationale.

« AIFF SOUK » : UN MARCHÉ PROFESSIONNEL POUR LA CRÉATION

Enfin, les dix films de la « Panoramique du Sud global » offriront un voyage cinématographique des rives du Nil aux forêts amazoniennes, des montagnes andines aux villes du Proche-Orient, révélant les points de contact entre les

imaginaires et les réalités des peuples du Sud. Grande nouveauté de l'édition 2025 : l'ouverture du marché professionnel « AIFF SOUK ». Pensé comme un espace de rencontres, d'échanges et de partenariats, il réunira producteurs, distributeurs, chaînes de télévision et institutions culturelles. L'objectif est clair : stimuler la production nationale, encourager les coproductions et favoriser la circulation des films algériens dans les réseaux internationaux. Cette initiative s'inscrit dans une vision plus large du festival : faire du cinéma un moteur culturel mais aussi économique, à travers la valorisation des métiers et des industries audiovisuelles.

FORMATIONS, ATELIERS, DÉBATS : UN FESTIVAL QUI PENSE LA CRÉATION

Le festival proposera également un riche programme pédagogique, porté par le laboratoire « Cinéma Lab ». Des ateliers et des masterclasses aborderont des thématiques essentielles comme la restauration des films, animée par Nabil Jedwani, l'expérience de la télévision algérienne dans la production cinématographique, les droits d'auteur, les effets visuels, ou encore l'écriture documentaire et la direction de la photographie. Plusieurs tables rondes viendront enrichir cette dimension de réflexion.

FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE L'ART PICTURAL Bendouda inaugure à Alger la 9^e édition

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a procédé, samedi à Alger, à l'inauguration de la 9^e édition du Festival culturel international de l'art pictural contemporain (IFCA), placée sous le thème "Au-delà des frontières". Mme Bendouda s'est enquis des différentes œuvres exposées au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, où elle a déclaré que l'IFCA "constitue aujourd'hui un espace où se croisent diverses expériences artistiques contemporaines, algériennes et internationales, se rencontrant sur la terre d'une Algérie ouverte sur le monde artistique et culturel". L'édition de cette année est marquée par la participation d'un groupe d'artistes algériens établis à l'étranger, exposant pour la première fois leurs œuvres. Participent également des artistes de Palestine et de la République arabe sahraouie démocratique, "le Festival leur offrant l'opportunité d'exposer des œuvres qui livrent leur lutte malgré les conditions qu'ils traversent, ce qui traduit le thème du Festival +Au-delà des frontières+", précise le ministre. Cet événement "constitue également une occasion pour lancer un marché d'art pictural véritable en Algérie", en associant les galeristes pour contribuer à la relance de la scène artistique nationale et permettre aux artistes d'atteindre un public plus large au-delà de l'Algérie. Le Festival s'est distingué par des espaces d'exposition dédiés à chaque pays participant ou à des groupes d'artistes ou encore à des galeries. Il propose, en outre, les œuvres d'autres artistes algériens ayant recours à diverses techniques contemporaines, au sein de collections issues de galeries actives sur la scène nationale. La République arabe sahraouie démocratique est présente à travers un stand consacré aux œuvres de ses artistes qui exposent des photographies documentant le quotidien, les traditions et la résistance du peuple sahraoui. L'Etat de Palestine participe, pour sa part, avec un espace artistique regroupant les œuvres de six (6) artistes contemporains. Le Festival a également réuni des expériences artistiques contemporaines d'artistes venus de divers pays, notamment la Tunisie, la Libye, le Koweït, l'Egypte, le Qatar, l'Iran, le Royaume-Uni, le Cameroun, le Nigeria, la Lettonie, la Turquie, l'Italie et la Chine. La 9^e édition de l'IFCA se tiendra du 29 novembre au 6 décembre, avec la participation de 120 artistes représentant 34 pays, en sus de 22 galeries internationales et 8 autres algériennes, conférant ainsi à l'événement une dimension internationale.

OPÉRA D'ALGER

Récital musical du pianiste Yanis Taleb

Le pianiste et compositeur de musique classique, Yanis Taleb, un samedi soir animé à l'opéra d'Alger Boualem-Bessaih, un récital époustoufflant devant un public nombreux et recueilli qui a savouré une fusion "unique" de styles aux sonorités occidentales et orientales. Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, le récital intitulé "Lettre pour l'Algérie" propose, pendant une heure et quart, des œuvres composées par ce pianiste virtuose et des pièces puisées dans le répertoire musical algérien. Imprégné de grands compositeurs classiques notamment Mozart (1756-1791) et Frédéric Chopin (1810-1849), grand pianiste virtuose du XVIII^e siècle et le pianiste algérien Mustapha Skandrani (1920-2005), Yanis Taleb a revisité, en première partie de cette soirée, une dizaine de ses compositions, imprégnées de sonorités musicales contemporaines, aux influences classiques occidentales et orientales. En deuxième partie, le pianiste a gratifié le public avec une sélection de pièces remarquables de la musique algérienne et des reprises de chants patriotiques comme "Min djibalina", "Djazairouna Ya bilada El Djoudoud" ou encore "Chehlet laâyani", célèbre pièce du patrimoine algérien. Brillamment joué au piano, l'Hymne national algérien "Qassamen", aura été un des moments les plus émouvants de la soirée devant un public debout qui a repris chœur une partie du texte du poète Moufdi Zakaria (1908-1977) dans une ambiance ravivant le sentiment de fierté. Pianiste et compositeur, diplômé du Conservatoire de musique classique de Vichy (France) Yacine Taleb s'est produit sur plusieurs scènes en Algérie et à l'étranger. En 2024, il a été distingué du Prix du président de la République pour les jeunes créateurs « Ali Maachi », dans la catégorie des œuvres musicales.

Recette du jour



POMME DE TERRE AUX OLIVES

Ingrédients pour 4 personnes:

- 500 gr de viande de boeuf coupé en gros cubes
- 1 kg de pomme de terre coupées en gros cubes
- 200gr d'olives vertes dénoyautées
- 1 gros oignon finement coupé
- 4 gousses d'ail râpées
- 6 cuillères a soupe d'huile d'olive
- 1 cuillère a soupe de gingembre frais râpé
- 1 cuillère a café de paprika
- 1 cuillère a café de curcuma
- 1/2 cuillère a café de poivre
- 1/2 cuillère a café de sel
- 1 cube de bouillon de poulet
- 2 feuilles de laurier

- 1 litre d'eau bouillante
- romarin frais (facultatif)

Les étapes

Faites chauffer l'huile d'olive dans une marmite. ajouter les oignons et faites revenir pendant 5 minutes sur feu doux. Incorporer l'ail et le gingembre frais et continuer la cuisson pendant 2 minutes. N'oubliez pas de remuer remuez avec une cuillère. Rajouter la viande, les épices, le sel et les feuilles de laurier. Couvrir et laisser cuire jusqu'à ce que la viande change de couleur. A ce moment, versez l'eau bouillante et émiette le cube de bouillon.

Couvrir et laisser cuire pendant 40 minutes.

Ajouter les pommes de terre de terre et les olives blanchis 3 fois dans de l'eau bouillante.

Couvrir et laisser cuire jusqu'à ce que les pommes de terre soient tendres (20 minutes ou plus). Servir avec le romarin finement ciselé.

Les étapes

Faire blanchir les olives dans l'eau bouillante trois fois en changeant l'eau a chaque fois. Faire chauffer l'huile dans une marmite. Rajouter l'oignon et faites

rissoler pendant 5 minutes sur feu doux. Incorporer l'ail, les cuisses de poulet, les épices et le sel et remuez. Couvrir et laisser cuire pendant 10 minutes en remuant de temps en temps. Ajouter les deux tomates, remuer, couvrir et laisser mijoter pendant 5 minutes. Mouillez avec l'eau, couvrir et laisser cuire pendant 45 minutes. Rajouter les olives et versez le tout dans un plat allant au four. Faites cuire au four a 180 degrés jusqu'à ce que le poulet soit doré (10 a 15 minutes). A la sortie de four, versez dessus le jus de citron et parsemez de persil ciselé.

Gâteau du Jour

BISCUITS PALMIERS

Ingrédient :

- 1 pâte feuilletée décongelée au frigo la veille, de préférence rectangulaire, voir notes
- 50 g sucre jusqu'à 100 g de sucre
- (¼ tasse à ½ tasse de sucre),

Instructions

Préchauffez le four à 230°C
Saupoudrez la pâte feuilletée avec du sucre :
Étalez une fine couche de sucre sur un plan de travail.
Déroulez la pâte feuilletée et mettez-la sur le plan de travail. Saupoudrez la pâte uniformément avec le reste de sucre et étalez légèrement avec un rouleau à pâtisserie pour faire adhérer le sucre dans la pâte. Pliez la pâte feuilletée :
Tournez le rectangle de façon à ce que le côté plus long soit en face de vous.
Commencez par le côté gauche, pliez la pâte 1 fois à moitié vers la marque de pli au centre. Pliez une autre fois toujours vers le centre. J'espère que c'est clair!.



Faites les mêmes étapes pour le côté droit.
Maintenant, il ne vous reste plus qu'à rabattre un des côtés sur l'autre comme on fait pour fermer un livre. Vous aurez ainsi 6 couches de pâte feuilletée superposées.
Laissez reposer le rouleau au frais (facultatif):
Si votre pâte feuilletée a trop ramolli, emballez le rouleau dans du papier cuisson et placez-le au congélateur une trentaine de minutes pour le raffermir.
Cette étape est facultative, mais recommandée. Un rouleau de pâte feuilletée ferme est plus facile à couper et les tranches gardent leur forme.
Coupez le rouleau de pâte en tranches d'environ 1,25 cm d'épaisseur. Moi j'ai eu 16 tranches.
Faites cuire au four préalablement chauffé à 230°C pendant environ 6 minutes.
Ensuite, retirez la plaque du four. Fermez le four.
Avec une spatule, retournez les palmiers sur l'autre face. Eventuellement, saupoudrez le dessus de chaque tranche avec du sucre. Pas obligatoire, mais je le fais pour mieux caraméliser.
Remettez la plaque au four et laissez cuire environ 3 à 4 min, ou jusqu'à ce que les palmiers soient dorés. Surveillez bien pour éviter de les brûler. Ca brûle vite!

Conseil du jour

Votre système immunitaire a besoin d'un coup de pouce ? Découvrez ces alliés 100% naturels qui peuvent renforcer votre corps de l'intérieur!

- 1- Huile de cumin noir
- 2- Huile d'origan.
- 3- Champignons médicinaux (Chaga, Cordyceps, Reishi, Coriolus)
- 4- Extrait de molène – doux et efficace.

Le saviez-vous ?



Une fois par semaine et pendant 20 minute, prenez un bain chaud contenant une pincée de sel d'Epsom, 10 gouttes d'huile essentielle de lavande et un demi-verre de bicarbonate de soude. Ce mélange élimine les toxines, réduit les hormones liées au stress et équilibre votre niveau de HP.

Bon à savoir !

Comment prévenir le diabète ?

- 1_Manger équilibré
- 2_Garder un poids santé
- 3_Pratiquer une activité physique au moins 30 min par jour
- 4_Faire régulièrement un dépistage



Astuce du jour:

11 MANIÈRES D'UTILISER L'HUILE DE COCO BIO

- 1/ Fantastique huile démaquillante
- 2/ Soin nutritif et hydratant pour le corps
- 3/ En Baume à lèvres
- 4/ En bain de bouche
- 5/ Comme dentifrice maison
- 6/ Un bon soin pour les cheveux
- 7/ En baume après rasage/épilation
- 8/ Le meilleur lubrifiant naturel
- 9/ Pour atténuer les vergetures
- 10/ Pour une manucure réussie
- 11/ En soin après-soleil

CITATION DU JOUR

« La vie ce n'est pas d'attendre que les orages passent, c'est d'apprendre à danser sous la pluie »

Le Courrier

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. /Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf -Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgérie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME ANTAR IBN CHEDDAD - ORAN
LUNDI 1^{ER} DÉCEMBRE 2025 - PRIX : CHAWKI- PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 100 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
QUARTÉ-QUINTÉ

Parcours à surprise à El Eulma

L'hippodrome Antar Ibn Cheddad d'Oran nous propose une épreuve à caractère d'une moyenne qualité au menu de la réunion hippique de ce lundi dans le prix Chawki pour servir de cadre aux deux formes du pari mutuel urbain quarté et quinté et qui mettra aux prises 12 engagés de race arabe pure sang qui se découdront la réplique sur une distance très courte de 1 100m. un parcours rapide et vif où l'on relèvera la participation d'un grand nombre de coursiers rompus à ce genre d'épreuve et qui peuvent constituer les meilleures chances de participation à la plus haute marche du podium. Et cela suite à leurs performances réalisées dans les parcours comme celui du jour sans réel favori. Donc, nous sommes en face d'un lot de participants de la même qualité physique et technique et qui ont tous la possibilité de venir se présenter sur le podium. Il faudra donc faire dresser des lignes de jeu fiables qui puissent mener vers la combinaison gagnante qui risque d'être avec de grandes surprises de la condition du jour réservée aux chevaux de 3 ans et plus n'ayant pas totalisé la somme de 66.000 DA en gains et places depuis le premier avril 2025.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. GHASSEN D'HEM. Ses dernières sorties se sont toutes soldées par des cuissons échecs, ce qui le relègue au rang des interdits de l'épreuve.
2. DARRAZ. Il vient de bien se comporter à sa dernière tentative et il n'est pas dépourvu de moyens qu'il devrait jouer les premiers rôles.
3. ALI DU PAON. Méfiance, ce coursier alezan de 5 ans, tous ses meilleurs résultats sur les distances contre la montre

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOKCEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
HARAS DU PAON	1	GHASSEN D'HEM	B. BENS Aid	57	5	K. HABES
N. KHALFAOUI	2	DARRAZ	M. BOULESBAA	57	9	RD. MESSAOUD
MO. CHADLY	3	ALI DU PAON	JJ:D. MABROUK	56	10	PROPRIÉTAIRE
MO. CHADLY	4	GIGA TUNE	T. ALI OUAR	55	4	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL MESK	5	NAYLAT EL MESK (0)	AB. BOULESBAA	55	11	AB.BOULESBAA
ABD. GHANEM	6	MOURTADJEL	A. YAHIAOUI	54	6	AB. GASMI
A. BELAID	7	JAKKARIA DE TIARET	JJ:AEK. DJELLOULI	54	3	AB. GASMI
AM. BETTAHAR	8	ASMINE DU PAON	W. HAMOUL	53	2	RD. MESSAOUD
ABD. GHANEM	9	MERBOUH AL ADIAT	H. METIR	53	8	H. METIR
N. ABDALLAH	10	ADAM DU PAON	N. MANSOUR	53	12	KH. HARZELLI
ABD. GHANEM	11	GHAZA EL MAJD	MD. ASLI	52	1	AB. GASMI
L. BOUDJEMAA	12	IRWAN	AP:Y. CHELLALI	51,5	7	AB. GASMI

comme celle du jour il visera les plus hautes marches du podium.

4. GIGA TUNE. Cette brave jument possède un joli palmarès durant cette année, elle peut faire très mal au sprint final.

5. NAYLAT EL MESK. Cette jeune femelle de 5 ans n'a pas réalisé de grandes performances au cours de cette année hippique, elle aura uniquement la montée du jour.

6. MOURTADJEL. Il serait imprudent de négliger les chances de ce protégé de l'écurie Abd Ghanem, il a échoué lors de sa dernière tentative mais qui sera piloté cette fois par un talentueux jockeys.

7. JAKKARIA DE TIARET. Ses tentatives ne plaident guère en sa faveur, mais il faudra s'en méfier cette fois, car elle retrouvera en la circonstance le jeune jockey Djellouli.

8. ASMINE DU PAON. Il faudra se méfier particulièrement de ce poulain de 3 ans, il aura cette fois l'avantage d'être piloté par un jockey de métier.

9. MERBOUH ALADIAT. Au-dessous du lot.

10. ADAM DU PAON. Barré en théorie.

11. GHAZA EL MAJD. Elle vient de se comporter durant ses deux dernières sorties , cette fois encore, jouera les premiers rôles.

12. IRWAN. Embusqué dans le bas du tableau et bénéficiant d'une très belle décharge de poids, visera à ne pas en douter la plus haute marche du podium.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

4. GIGA TUNE- 2. DARRAZ- 3. ALI DU PAON-
12. IRWAN -11. GHAZA EL MAJD

LES CHANCES

8. ASMINE DU PAON- MOURTADJEL

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

HORIZONTALEMENT
1 - Copieux - 2 - Victoire de Napoléon - Visible - 3 - Couleur - Temps - 4 - Mélodie - Fleuve africain - 5 - Solutions - De plus - Conjonction - 6 - Mouche - Enzyme - 7 - Deux ôtés de trois - Toit - 8 - Praséodyme - Mèche rebelle - 9 - Ville allemande - Levant - 10 - Calme - Lac de l'Amérique du Nord - 11 - Fin de participe - Récipient - Terme de tennis - 12 - Défriché - Brilait sur le Nil.

VERTICALEMENT
1 - Musée de peinture - 2 - Article - Archipel - Changements - 3 - Cavernes - Grecque - 4 - Cap d'Espagne - Brille à Hollywood - Grecque - 5 - Tableau - Filet d'eau - Supprimer - 6 - En tête - Dresser - Consonne double - 7 - Effectifs - Espionne - 8 - Auxiliaire - Conducteurs de baudets - 9 - Vieil Indien - Vieille armée - Rejeter - 10 - Xénon - Les vaches s'y régalaient - Sans chef.

Mots fléchés

Infecté	Affolées	Permis	Visible	Protec- teur
Confirmé	Bouille	Lettres de raja	Vieux Salpêtres	Grefe
Evidence				Soumis
Prélève- ment				
Préfixe		Allures		
Pion		En tête		
Patoche	Curée		Agent de liaison	
Sage	Révolu- tions		Titane	
		Stère		Radon
		Indique le lieu	Mettait en boule	
Bouts de bois	Néon	Drame	Problème	
	En relief	Sterile	Conjon- ction	
Blessés		Hitlérien	Pièce de charrue	Réfléchi
Conifères		Possessif	Direction	
		Poissons		

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Relatif aux repas (8 lettres)

P	N	O	S	I	A	I	L	R	E	E	N	E	I	L	A	P	A
E	O	E	S	S	U	O	R	B	C	A	N	R	O	C	R	D	P
L	H	S	E	N	I	A	I	S	S	I	A	R	F	E	I	E	A
I	A	T	T	L	E	L	L	E	V	U	O	N	S	R	C	R	R
R	U	O	C	R	A	E	S	S	U	O	R	S	I	R	C	E	L
E	S	B	E	N	O	N	S	T	A	R	O	G	E	O	E	I	O
T	S	I	R	E	O	G	C	N	D	I	E	S	U	T	T	S	I
S	E	L	T	R	N	R	O	E	R	A	S	R	E	N	C	I	R
E	R	A	E	I	O	E	T	T	N	O	S	N	S	E	E	V	I
S	T	G	M	A	I	S	U	T	N	E	O	I	R	L	R	D	E
I	N	C	O	T	T	I	N	T	A	A	U	A	E	U	I	N	R
R	E	N	I	I	C	L	I	R	I	P	L	R	V	P	D	O	D
T	M	A	N	N	N	A	T	O	N	O	L	G	I	R	R	B	N
I	U	R	O	U	O	V	E	F	A	N	L	A	D	O	E	I	I
A	N	F	G	E	D	I	P	E	R	T	N	I	N	C	M	R	E
R	O	B	O	R	D	N	O	I	S	I	V	I	D	I	A	O	T
T	M	E	R	E	I	B	E	M	U	T	R	E	M	A	R	M	E
E	T	I	V	I	S	S	A	P	E	S	I	O	T	R	U	O	C

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

ALIENEE - AMER - AMERTUME - APLANIR - BIERE - BORD - BROUSSE - CORNAC - CORPULENT - COURSE - COURTOISE - CRESSON - DIRECTE - DIRIGEANT - DIVERSE - DIVISION - ELANCE - ETEINDRE - FORT - FRAIS - FRANC - GALIBOT - GONIOMETRE - GRAIN - HAUSSER - INTREPIDE - LIAISON - MONUMENT - MORIBOND - NIAIS - NOUVELLE - ONCTION - OSTROGOT - PARLOIR - PASSIVITE - PONT - PRESSE - RANI - ROUSSE - SOUL - STAR - STERILE - TRAITRISE - TRONC - UNITAIRE - UNITE - VALISE - VISIERE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Turpitudes - 2. Reus - An - Te - 3. Eleis - Item - 4. Pe - Tarée - 5. Et - Tel - 6. Devance - La - 7. AP(happé) - Celer - 8. Titi - Usant - 9. Ides - Nô - 10. Ot - Émérite - 11. Nasse - Usés - 12. Sue - T.N.T - St.

VERTICALEMENT :

1. Trépidations - 2. Uélé - Épi - Tau - 3. Rue - E.V - Ti - Se - 4. Psittacidés - 5. Sa - Ne - Émet - 6. Ta - Recluse - 7. Unie - EES - Rut - 8. Têt - Ranis - 9. Été - El - Notes - 10. Semblant - Est.

MOTS FLÉCHES

HORIZONTALEMENT :

Inné - Usant - Dame - Onde - Rubicond - Bo - Urnes - Rite - AA - Cr - Régir - Bar - Relent - Bâti - Lue - Allégées - EE - Nm - Sol - Essieux - Ré.

VERTICALEMENT :

Indubitables - Nabot - Râles - Demi - Er - Te - Écu - Érigne - Eu - Orage - Ému - Sonnaile - Lande - Reuss - N.D - Sc - Ne - Or - Êtes - Rat - Ale.

MOTS MASQUÉS SURIN

Sûreté d'Alger : récupération de 300g d'or volés suite au cambriolage d'un domicile à Baraki

Les éléments de la Sûreté nationale de Baraki (Alger), ont récupéré 300 grammes d'or volés suite au cambriolage d'un domicile, indique samedi un communiqué des mêmes services. "Dans le cadre des efforts de lutte contre la criminalité dans toutes ses formes, les services de Sûreté de la circonscription administrative de Baraki, ont procédé au traitement d'une affaire de cambriolage d'un domicile par escalade, ayant permis la récupération de 300g d'or", précise la même source. L'opération a été menée après "une plainte déposée par un citoyen au niveau de la septième Sûreté urbaine pertinente de la Sûreté de la circonscription administrative de Baraki, faisant état du cambriolage de son domicile par escalade", suite à quoi "une série d'enquêtes sur le terrain menée par les éléments de la police judiciaire des mêmes services, ont abouti à l'identification et à l'arrestation du voleur", ajoute le communiqué. L'opération a permis "la récupération de 300 grammes d'or ainsi que d'une somme d'argent en monnaie nationale estimée à 1 034 500 DA".

El-Bayadh: démantèlement de trois réseaux criminels de trafic de drogue

La brigade de lutte contre le trafic illégal de stupéfiants et de substances psychotropes, relevant de la sûreté de la wilaya d'El-Bayadh, est parvenue, au cours des deux dernières semaines du mois de novembre, à démanteler trois réseaux criminels spécialisés dans le trafic de drogues et de psychotropes, a indiqué, dimanche, un communiqué de la Sûreté de wilaya. Selon la même source, ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés pour lutter contre toutes les formes de criminalité, en particulier le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes. Les investigations ont permis le démantèlement de trois réseaux criminels composés de 13 individus, dont une femme, âgés entre 22 et 51 ans. Les opérations ont abouti à la saisie de 20 grammes de drogue dure (cocaïne), d'une somme d'argent provenant du trafic, de matériel utilisé dans l'activité criminelle, ainsi que plus de 160 grammes de résine de cannabis. Les services de police ont également saisi plus de 350 comprimés de psychotropes et une quantité de boissons alcoolisées, en plus de l'arrestation de 11 suspects, tandis que deux autres sont toujours en fuite.

Dix pays au 8e Festival international du couscous à Timimoun

Le huitième Festival international du couscous, prévu du 11 au 14 décembre prochain à Timimoun, accueillera dix pays qui animeront un programme riche et varié, fait d'expositions, de conférences, de séances de dégustation ainsi que de rencontres avec des chefs, des chercheurs et experts dans les arts culinaires. La directrice de la société « Chohra Prod », organisatrice de l'événement, Chahrazed Aïouaz, a indiqué à l'APS que cette huitième édition se tiendra sous le parrainage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat et celui de la Culture et des Arts, sous l'égide du wali de Timimoun et en coordination avec les directions du tourisme et de la culture de la wilaya, avec la collaboration de la Télévision publique. Placée sous le slogan "Le plat de la rencontre, mémoire et créativité", cette édition se veut "un espace d'échanges entre la cuisine algérienne et les cuisines afri-

caines et arabes", numéros notamment d'Algérie, de Palestine, d'Irak, du Togo, du Tchad, du Bénin, du Cameroun, du Liban, de Turquie et du Sahara occidental invité d'honneur, qui mettront en valeur "le couscous, un des plus célèbres et plus anciens plats en Algérie et au Maghreb". Selon Mme Aïouaz, cette manifestation internationale vise à "faire connaître le patrimoine culinaire de la ville de Timimoun, particulièrement à travers le plat du couscous, tout en mettant en lumière la cuisine algérienne et ses liens avec les cuisines africaines et arabes". Cet événement, poursuit Mme Aïouaz, qui "valorise également l'artisanat algérien" est organisé "en célébration du 5e anniversaire de l'inscription, le 16 décembre 2020, du couscous au patrimoine immatériel de l'humanité par l'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (Unesco), au nom de l'Algérie et

autres pays maghrébins". L'ouverture sera marquée par une conférence suivie d'un débat autour du couscous comme patrimoine humain, elle sera animée par des chercheurs, experts et chefs algériens et étrangers, dont l'anthropologue Ouiza Galleze, le chef Slimane Saâdoune, l'expert technique Malik Amrane, ainsi que l'anthropologue tunisien Imed Ben Soula. Une séance de dégustation intitulée "Le couscous traditionnel" sera également organisée le premier jour, permettant aux visiteurs de découvrir une variété de plats de ce mets ancestral, préparés par des chefs professionnels venus d'Algérie, de Tunisie, du Sahara occidental, ainsi que de plusieurs pays



africains où ce plat est également répandu, avec un accent particulier sur le couscous "Essayer", typique de nombreuses régions du Sud, dont celle de Timimoun.

9 morts et 214 blessés sur les routes en 24 heures



Neuf (9) personnes ont trouvé la mort et 214 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique dimanche un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Béchar (2 décès et 3 blessés) et Adrar (2 décès et 2 blessés), précise la source. Par ailleurs, 5 personnes sont décédées intoxiquées par le gaz monoxyde de carbone dans les wilayas de Tipasa et Djelfa, alors des soins de première urgence ont été prodigués à 54 personnes incommodées par le même gaz émanant des appareils de chauffage et chauffe eau à l'intérieur de leur habitation à travers plusieurs wilayas de territoire national. A noter également l'intervention, durant la même période, des éléments de la Protection civile pour l'extinction de 4 incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger, Annaba et In Guezzam.

Plus de 18 quintaux de viande blanche impropre à la consommation saisie à Tissemsilt

Les services de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt ont récemment saisi plus de 18 quintaux de viande blanche impropres à la consommation, indique samedi un communiqué de la cellule de communication de ce corps de sécurité. Selon la

même source, l'opération a été menée par la brigade de la police de l'environnement et de l'urbanisme, suite à des informations faisant état de deux individus impliqués dans le transport et la commercialisation de viande blanche impropre à la

consommation humaine. Grâce à des enquêtes approfondies, l'un des suspects a été interpellé à bord d'un petit camion transportant 7,2 quintaux de viande. Après examen par le vétérinaire de la structure communale d'hygiène, la viande a été déclarée impropre à la consommation. La poursuite de l'enquête a révélé que les deux individus utili-

saient une chambre froide non déclarée pour leurs activités. La perquisition de cet espace a permis la saisie de plus de 11 quintaux supplémentaires de viande impropre à la consommation, précise le communiqué. Toutes les procédures légales ont été engagées à l'encontre des contrevenants, conclut la même source.

Trois personnes mortes intoxiquées au monoxyde de carbone à Fouka (Tipasa)

Trois (3) personnes sont décédées et deux (2) autres ont été blessées samedi suite à leur inhalation du monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-bain à Fouka, à l'Est de Tipasa, at-on informé de la direction locale de la Protection civile. Les éléments de la Protection civile sont intervenus aux environs de 15h30, au quartier "Ali Amari" de la ville de Fouka, pour procéder à l'évacuation des corps de trois (3) personnes décédées par asphyxie au monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-bain. Les dépouilles mortelles ont été évacuées à la morgue de l'hôpital de Koléa, et deux (2) autres personnes présentant des difficultés respiratoires ont également été transférées vers le même établissement hospitalier pour y recevoir les soins nécessaires, a ajouté la même source, précisant que les victimes appartenaient à la même famille.

EXPRESS- HISTORIQUE

La quatrième porte (28)



AUX POINGS

« Aujourd'hui, nous célébrons la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. La solidarité n'a de véritable sens que lorsqu'elle se traduit par des actions concrètes. L'UNRWA incarne l'engagement et le soutien de la communauté internationale envers les réfugiés de Palestine dans leur vie quotidienne, en attendant une solution politique juste et durable à la plus ancienne crise de réfugiés non résolue au monde ».

Philippe Lazzarini, commissaire général de l'UNRWA



MÉTÉO D'ALGER

Lundi 1er décembre 2025

18°C / 7°C

Dans la journée : Nuageux

Vent : 12 km/h

Humidité : 60 %

Dans la nuit : Nuageux

Vent : 7 km/h

Humidité : 86 %

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN

d'Algérie

HORAIRES DES PRIÈRES

Lundi 10 jourmad el thani 1447	
Dohr : 12h37	Mardi 11 jourmad el thani 1447
Assar : 15h14	Sobh : 06h12
Maghreb : 17h35	Chourouk : 07h43
Ïcha : 18h59	

CONSEIL DES MINISTRES

Le SNMG et l'allocation chômage revalorisés

Chose promise, chose faite ! Le président Tebboune a donné, hier, instruction pour préparer le dossier d'augmentation des retraités comme question qui sera examinée à la prochaine réunion du Conseil des ministres.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen d'un nombre d'exposés relatifs aux secteurs des hydrocarbures et des mines, des finances, de l'économie de la connaissance, des startups et des microentreprises. Selon un communiqué sanctionnant les travaux de cette réunion, avant d'entamer les questions inscrites à l'ordre du jour, il a été décidé d'examiner des dossiers qui ont fait, plus ou moins l'objet d'un précédent examen.

UN SNMG À 24 000 DA ET UNE ALLOCATION CHÔMAGE À 18 000 DA

Il s'agit de l'augmentation du Salaire national minimum garanti (SNMG) et de l'allocation chômage. Dans ce cadre, le Président a donné des instructions et des directives. Concernant cette question, le Conseil des ministres a décidé de porter le SNMG de 20 000 dinars à 24 000 dinars, et ce avec effet rétroactif à partir de janvier 2020. « Cette augmentation est la première de cette ampleur depuis le début des revalorisations du salaire minimum garanti au cours des décennies, la dernière étant l'augmentation décidée par le Président en 2020, d'un montant de 2 000 dinars », souligne un communiqué de la présidence de la République. Ensuite, le Conseil a décidé de porter le montant de l'allocation chômage de 15 000 dinars à 18 000 dinars.

BONNE NOUVELLE POUR LES RETRAITÉS

Le Président a ordonné, à ce sujet, au ministre du Travail de revoir les conditions de renouvellement du dossier d'allocation chômage tous les six mois, soulignant que le Conseil avait fixé son versement pour une durée minimale d'un an, renouvelable. Il lui a également ordonné de faire en sorte que l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) « joue sérieusement son rôle », et qu'elle fasse preuve de « transparence et de fluidité dans l'orientation des demandeurs d'emploi, la classification des personnes intégrées sur le marché du travail, et leur identification des chômeurs dans un fichier national actualisé. » Toujours au volet social, le chef de l'État a ordonné au ministre du Travail de faire des

propositions concernant l'augmentation des pensions et des allocations de retraite. Celles-ci vont ensuite être examinées par le ministère des Finances, puis le Conseil du Gouvernement, avant que le dossier fasse l'objet d'une décision d'approbation lors de la prochaine réunion du Conseil.

PRODUITS PÉTROLIERS : L'ALGÉRIE PASSE À L'EXPORTATION

Abordant les points à l'ordre du jour, le Conseil a examiné un exposé sur les mesures prises pour satisfaire la demande nationale en produits pétroliers à court et moyen termes. Après quoi, le président de la République a salué le lancement par l'Algérie, pour la première fois depuis l'indépendance, dans l'exportation d'essence, mettant ainsi fin à des décennies d'importation. D'autre part, le Président a ordonné la tenue d'assises nationales sur l'énergie et les hydrocarbures, et ce dans le but d'actualiser les données et de définir les priorités en matière de production et d'exportation. Aussi, il a chargé le Premier ministre d'ouvrir des discussions avec la partie mauritanienne en vue de réaliser des stations-service Naftal sur le territoire de ce pays voisin. Le P.M. est également chargé d'élaborer un plan de politique nationale visant à organiser et contrôler la consommation des produits pétroliers dérivés, dans le but d'augmenter la capacité de stockage stratégique des ressources énergétiques.

Le Président a, en outre, demandé le lancement de la « carte carburant » pour le paiement électronique de l'approvisionnement au niveau des stations-service situées dans les zones frontalières. Toujours dans ce domaine, le Président a souligné la nécessité de redoubler d'efforts pour achever le projet de raffinerie de Hassi Messaoud afin de satisfaire la demande nationale en dérivés du pétrole et d'augmenter la production destinée à

l'exportation. Par ailleurs, il a été décidé de renforcer la mission de la société Naftal concernant l'exclusivité de l'importation et de la production de matières premières et de dérivés d'huiles, à l'exclusion de toute autre entreprise et importateur qui seront ses premiers clients dans le but de commercialiser ses produits en Algérie.

INDUSTRIE LOCALE DU PNEU

Le Président a, dans ce cadre, souligné la nécessité de progresser dans le domaine de l'industrie pneumatique, ordonnant au ministre de l'Industrie de préparer, dans les meilleurs délais, une étude de marché en prévision d'un probable projet de lancement de la production de ce produit. Le Conseil a, par ailleurs, approuvé l'importation de 500 000 unités de pneus pour camions, bus et véhicules de tourisme. Concernant les préparatifs de la Conférence africaine des startups (6-8 décembre 2025), le Président a souligné l'importance de cet événement économique africain, qui représente « un trait d'union » entre les pays africains et le reste du monde. Dans ce cadre, le Président a appelé le Gouvernement à s'orienter vers une économie de startups, selon un partenariat afro-africain. Ce qui, est aux yeux du Président, « le modèle le plus indiqué pour construire une économie forte et diversifiée, dont la base est la science et dont l'incubateur est l'Algérie ». Il a enfin appelé à renforcer les liens de la jeunesse africaine avec leurs pays et ce pour s'affranchir de toutes formes d'exploitation.

Farid Guellil

EN MARGE DE LA CONFERENCE SUR LES CRIMES COLONIAUX Attaf s'entretient avec son homologue rwandais

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, hier, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République du Rwanda, Olivier Jean Patrick Nduhungirehe, et ce en marge des travaux de la Conférence internationale sur les crimes coloniaux en Afrique, indique un communiqué du ministère. À cette occasion, précise la même source, les deux ministres se sont félicités de « la dynamique active » qui marque les relations bilatérales, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des résultats de la visite effectuée par le président Paul Kagame en Algérie en juin 2025, et ce à l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Les deux parties ont aussi examiné, dans le cadre de la concertation et de la coordination, « les principales questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence internationale sur les crimes coloniaux en Afrique, ainsi que celles qui seront débattues lors de la 12e session du Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique-Processus d'Oran, prévu lundi 1er décembre », conclut le communiqué.

... ET AVEC SON HOMOLOGUE TUNISIEN

Le ministre d'Etat Ahmed Attaf a également reçu, hier, le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, et ce dans le cadre de la Conférence internationale sur les crimes de la colonisation en Afrique et à la veille du lancement, à Alger, des travaux de la 12e session du Processus d'Oran sur la paix et la sécurité en Afrique, selon un communiqué du ministère. Les discussions ont porté sur « la dynamique remarquable » que connaissent les relations de coopération entre les deux pays frères, précise la même source, soulignant que les deux parties ont aussi souligné la nécessité de renforcer et de consolider cette dynamique en vue de la réunion de la Grande commission mixte algéro-tunisienne prévue dans les prochains jours.

R. N.

COUR CONSTITUTIONNELLE

Mme Aslaoui reçoit une délégation d'étudiants de l'Institut supérieur des sciences

La présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, a reçu, dimanche à Alger, une délégation d'étudiants de l'Institut supérieur des sciences, dans le cadre du renforcement de la culture constitutionnelle dans les milieux universitaires, indique dimanche un communiqué de l'institution. « Conformément à la vision communicationnelle de la Cour constitutionnelle et dans le but de renforcer la culture constitutionnelle dans les milieux universitaires, la présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, a reçu une délégation d'étudiants de l'Institut supérieur des sciences », précise le communiqué. Au cours de cette visite, les étudiants ont rencontré les membres et les cadres de la Cour constitutionnelle et ont reçu des explications détaillées sur les missions constitutionnelles et le rôle central de la Cour dans l'établissement des fondements de la justice constitutionnelle et la garantie de la primauté de la Constitution, ajoute la même source.

APS

SOUS-RIRE

Climat : les engagements des États restent "très insuffisants" pour infléchir le réchauffement